



DOCUMENT DE PROJET

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

Titre du Projet : Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI)	Organisation lead : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Personne de Contact : Nom : Fabien SAMBUSSY Adresse : 372 Avenue Colonel Mondjiba – Kinshasa Ngaliema, Bâtiment 58 Concession Utex/Immotex Téléphone : E-mail: fsambussy@iom.int	Membres du consortium : <ul style="list-style-type: none">- Trocaire- Caritas
	Agent de Gestion (s'applique uniquement aux ONGI) : Programme de Développement des Nations Unies (PNUD)
	Localité (s) (Province) : Sud Irumu, province de l'Ituri
Durée totale du projet (mois) : 18 mois Date de démarrage : 1 juin 2020 ¹ Date de clôture : 30 novembre 2021	Cout total du Projet : 3.200.000 US\$ Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 3.200.000 US\$ Contributions propres : Autres Contributions :

¹ Cette date de début dépend de la libération des enfants de la FRPI et des restrictions liées à COVID-19 et peut donc être repoussée au 1 juillet 2020. Le partenaire et l'équipe UAS se réuniront le 15 mai et confirmeront si la date de début est le 1er juin ou le 1er juillet.



PAGE DE SIGNATURE

<p>Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p><i>Nom du/de la Représentant (e) :</i></p> <p><i>Fabien SAMBUSSY</i></p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation : Organisation Internationale pour les migrations (OIM)</i></p> <p><i>Date & Cachet</i></p>	<p>Deputy Team Leader de L'Unité de l'appui à la stabilisation</p> <p><i>Nom du/de la Représentant (e) :</i></p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation : Programme de Développement des Nations Unies (PNUD)</i></p> <p><i>Date & Cachet</i></p>
---	---



TABLE DE MATIERE

I. Résumé du projet

II. Analyse de contexte, du/des conflits et justification

- a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit
- b) Justification de l'intervention proposée

III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre

- a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation
- b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation
- c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités

IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

- a) Présentation des organisations de mise en œuvre internationales et locales
- b) Présentation des expériences pertinentes

V. Gestion et Coordination

- a) Gestion et coordination du projet
- b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation
- c) Suivi et évaluation
- d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC
- e) Budget

VI. Annexes

Annexe 1 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

Annexe 2 : Cadre logique (*voir fichier Excel*)

Annexe 3 : Cadre logique ISSSS

Annexe 4 : Budget (*voir fichier Excel*)

Annexe 5 : Lettre explicative des couts du personnel



I. Résumé du projet

RÉSUMÉ DE PROJET Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Numéro du projet² :	
Intitulé du projet :	Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI)
Organisation lead :	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Membres du consortium :	<ul style="list-style-type: none">- Trocaire- Caritas
Des organisations bénéficiaires³ :	
Zone prioritaire et groupements ciblés	Province d'Ituri, Territoire d'Irumu, Chefferie de Walendu Bindu et Bahema Sud
Cout total du Projet : Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : Contributions propres : Autres Contributions :	3.200.000 US\$
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 01 juin 2020 Date d'achèvement prévue : 30 novembre 2021
Focus Thématique (en lien avec les piliers I4S + objectives spécifiques de l'AAP)	<u>Pilier 4 de l'ISSSS</u> : Retour, Réinsertion et Relance Socio-Économique
Note sur le Genre (Gender Marker) et justification :	<p><u>Note</u> : 2</p> <p><u>Justification</u> : Dans le cadre de ce programme, les interventions au sein des deux résultats répondront directement aux problèmes d'inégalité des sexes et aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes. Une analyse contextuelle spécifique sur le genre a été réalisée dans la phase d'APP pour identifier les causes et la dynamique des conflits et a guidé les types d'interventions qui vont être menées. Le projet va également promouvoir la participation active de tous les représentants de la société (au moins 30% de femmes et de jeunes) dans les cadres de dialogue et dans le processus de recherche participative au sein de l'OS 1.</p> <p>Des formations sur le genre seront organisées pour les bénéficiaires ainsi que les différentes parties prenantes du projet (ONG locales, structures de dialogue, autorités locales/coutumières, membres du Consortium etc.) selon les besoins identifiés. Ces activités seront coordonnées avec les structures existantes telles que le groupe de</p>

² A compléter par l'Agent Administrative/MPTF-O

³ Ce sont des organisations « bénéficiaires » auxquelles est sous-traitée une partie de la mise en œuvre des activités.

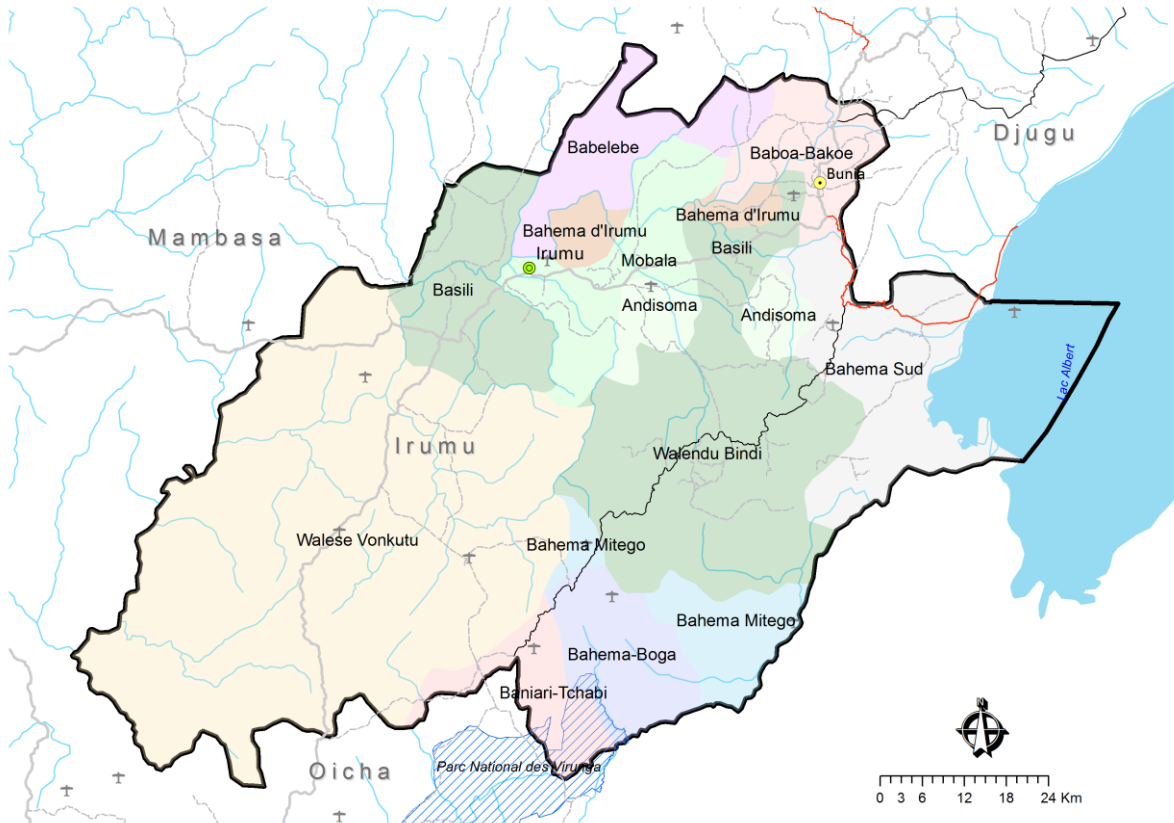


	<p>travail de genre pour la stabilisation et le groupe de travail de suivi et d'évaluation.</p> <p>Enfin, un pourcentage spécifique du budget sera alloué spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes selon les lignes directrices Genre de l'ISSSS. Sur la base de l'inclusion d'au moins 30% de femmes bénéficiaires et d'autres mécanismes inclusifs de genre prévus dans le cadre du projet, au moins 22% du budget opérationnel sera consacré à l'inclusion de genre.</p>
Objectifs spécifiques et leurs résultats	<p><u>Objectif global</u> : contribuer à la cohésion sociale et à la résilience des communautés grâce à des activités de relance économique et de réintégration des ex-combattants FRPI et leurs dépendants</p> <p><u>Les résultats clés</u> :</p> <p>RES 1 : La cohésion sociale intercommunautaire est renforcée</p> <p>RES 2 : Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (ré)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (ré)intégration socio-économique durable</p>
Bénéficiaires (désagrégée par sexe et âge) :	<p>1 500 bénéficiaires directs</p> <ul style="list-style-type: none">- Environ 900 ex-combattants – 60%- Environ 600 bénéficiaires communautaires (double ciblage) – 40% <p># bénéficiaires indirects (à déterminer au cours du premier trimestre du projet en fonction de la sélection des zones cibles)</p>



II. Analyse du contexte, du/des conflits et justification

a) Analyse des dynamiques de conflit et enjeux de stabilisation (maximum 3 pages).



Légende : carte du territoire d'Irumu, source : www.caid.cd

La chefferie de Walendu Bindi et Bahema Sud se situent dans le territoire d'Irumu dans la Province de l'Ituri en République démocratique du Congo. Au sud, une vaste partie du territoire se prolonge sur le bord du lac Albert reliant la collectivité Bahema sud à l'Uganda. Au Nord par le Territoire de Djugu et à l'Ouest par le Territoire de Mambasa. Il est créé par l'ordonnance n°0123/2 de l'Administration Générale du 03/09/1914 de l'époque coloniale⁴.

Il est subdivisé en 12 chefferies, 55 groupements et 715 villages. Bien que l'intervention concerne la zone Sud de Irumu, un accent sera spécifiquement mis sur la chefferie de Walendu Bindi et Bahema Sud qui sont identifiées comme zone prioritaire de l'ISSSS dans le cadre cette intervention.

➤ La dynamique sécuritaire

Le territoire d'Irumu est affecté par une insécurité importante, alimentée par divers facteurs sous-jacents de conflit et de défis structurels avec la persistance des Forces de Résistance Patriotiques de l'Ituri (FRPI), une milice dont la grande majorité est issue de la communauté Lendu Bindi⁵. Ce conflit tire ses origines des inégalités structurelles et de la compétition pour le contrôle et la gestion administrative de certaines localités ; la perception des taxes sur les activités commerciales, l'agriculture, l'élevage ou la

⁴ <https://www.caid.cd>

⁵ Population de langue nilo-saharienne vivant principalement dans la partie Orientale de la RDC, à l'ouest et au nord-ouest du lac Albert



pêche ; la gestion des terres et territoires et en particulier des espaces dédiés à l'élevage (pâturages) ou à l'agriculture ; l'accès au lac Albert pour Walendu Bindi (et les taxes qui découlent des activités de pêche).

Le groupe des FRPI a été créé en novembre 2002 par le groupe ethnique des Lendu Bindi pour s'allier au Front des Nationalistes et Intégrationnistes Lendu (FNI). Les Walendu Bindi (ou Indru) sont dirigés par des chefs coutumiers qui s'opposaient à l'Union des Patriotes Congolais (UPC). Cette union est devenue un parti politique en septembre 2000, pour ensuite se transformer en mouvement politico-militaire, forçant finalement le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-K/ML) à quitter Bunia en août 2002. Si cette métamorphose est inextricablement liée aux luttes pour le leadership de la vie politique iturienne, les origines de l'UPC se trouvent également dans les groupes d'autodéfense Hema qui furent constitués, village après village, au début du conflit. Créée dans un contexte d'occupation ougandaise, l'UPC avait progressivement militarisé la politique et tentait à contrôler la vie politique locale et militaire du district de l'Ituri.

Alors qu'ils comptaient environ 9 000 combattants en 2003, les FRPI se sont associées à l'armée de résistance ougandaise UPDF (*Uganda People's Defence Force*) pour mener une offensive réussie contre l'UPC et récupèrent la ville de Bunia conjointement avec le FNI en mai 2003.

Cependant, les actions des FRPI se sont illustrées par une extrême violence à l'encontre des communautés dans toutes les 7 chefferies du Sud Irumu avec des cas de viols, de vols (de bétails particulièrement), de pillages, de tueries etc. Ces actions ont entraîné des déplacements massifs de populations et accentué la vulnérabilité des populations avec des besoins humanitaires importants.

A la suite de l'exécution de la phase 3 du DDR, des leaders du mouvement ont été réintégrés dans les FARDC et transférés à Kinshasa pour poursuivre leur intégration dans l'armée nationale avec certains officiers de leurs groupes.

Avec la fin de la troisième phase DDR, la problématique des milices résiduelles n'était pas encore réglée de manière définitive. Il restait une bonne partie du FRPI dont la base se trouve dans la zone de Walendu Bindi ainsi que des éléments de l'ancien du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI).

A cause de l'insécurité persistante, la Chefferie des WALENDU BINDI qui compte 205 villages avait vu, au moins 71 de ses villages se vider de ses populations avec un afflux de déplacés vers d'autres localités plus sécurisées. Plus de 80 000 personnes ont fui les combats qui ont opposé les FARDC au groupe armé des FRPI en août 2013. Ce mouvement avait entraîné une augmentation exponentielle des Personnes Déplacées Internes (PDI), passant de 30 000 à plus de 187 000 à la même période.

➤ Les conflits autour de l'accès à la terre, du pouvoir et de l'identité

La seconde problématique, identifiée dans la zone prioritaire, est celle du conflit opposant les deux communautés Lendu Bindi et Hema autour des limites entre leur collectivité respective, Walendu Bindi et Bahema Sud. En effet, depuis mai 1999, Hema et Lendu, peuples voisins des territoires de Djugu et d'Irumu, sont en guerre tribale aux allures génocidaires. Une guerre qui a fini par embraser tout l'Ituri n'épargnant plus aucune ethnie de ce district. Ce conflit de terres et identitaire, doublé de la dimension socio-économique a fini par se transformer en guerre tribale avec l'appui de l'allié ougandais (UPDF) avant de s'internationaliser.

Au-delà de cette compétition sur les terres, la présence des FRPI a souvent été citée comme un instrument pour perpétuer ces conflits sur des critères principalement ethniques. En effet, la communauté Lendu Bindi, bien que principale victime des exactions des FRPI, est entrée en conflit avec toutes les communautés environnantes qui la juge complice des miliciens FRPI qui proviennent majoritairement de leur communauté.



Par ailleurs, la compétition pour le pouvoir reste très liée aux considérations ethniques. En effet, selon un processus dont l'histoire reste à faire, quatre milices ethniques se sont structurées en fonction des affiliations claniques traditionnelles : l'Union des Patriotes Congolais (UPC) pour les Hema du nord et le Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo (PUSIC) pour les Hema sud, le Front des Nationalistes et Intégrationnistes Lendu (FNI) pour les Lendu nord et le parti FRPI pour les Lendu sud. Cette compétition pour le pouvoir pousse certains leaders locaux à profiter de la division qui règne au sein des communautés pour manipuler une partie d'entre-elles conduisant ainsi au soulèvement des uns contre les autres, voire même contre les autorités publiques. Les jeunes désœuvrés à la recherche de moyens de subsistance, se retrouvent ainsi facilement mobilisés dans les rangs des groupes armés à base ethnique, convaincus par le fait de vouloir protéger leurs communautés ou de contrôler les ressources économiques dans leurs terroirs.

➤ L'exploitation des ressources dans le Sud Irumu

S'agissant des ressources minières, l'exploitation artisanale de l'or est pratiquée dans certaines chefferies, principalement dans WALENDU BINDI, WALESE VONKUTU et ANDISOMA. Les sites miniers desdites entités subissent très souvent des incursions des éléments des FRPI qui ravissent les productions des creuseurs artisanaux. Du côté des WALESE VONKUTU, la présence d'exploitants avec des dragues sur les rivières contribue à entretenir les tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles. L'on note certes la présence d'une Coopérative minière mais qui, malheureusement, connaît un faible niveau d'organisation. L'or produit dans cette zone est généralement vendu à BUNIA, BENI et BUTEMBO dans le circuit de la fraude.

L'IPIS rapportait qu'en 2013, sur le territoire d'Irumu, dans le district de l'Ituri, en Province orientale, les mines d'or ont joué « un rôle important dans le financement de conflits », principalement à cause des Forces de Résistance Patriotique en Ituri (FRPI). Cette milice a tiré des revenus de mines d'or aux alentours de Bavi, territoire d'Irumu.

Les FRPI se sont considérablement affaiblies dans l'Irumu ; de nombreux combattants ont rendu les armes ou fui dans des zones reculées pour échapper aux représailles des FARDC.





Image : Capture d'écran montrant les mines contrôlées par les FRPI près d'Irumu (Source : IPIS Conflict Map, 2013)⁶,

Par ailleurs, il existe également un conflit latent entre les Hema Sud et les WALENDU BINDI autour de la zone de frayère sur le lac Albert dont les ressources halieutiques sont de plus en plus en danger avec la pêche non ordonnée qui y est pratiquée.

➤ Instrumentalisation politique de la présence des migrants

La troisième problématique identifiée dans la zone prioritaire réside dans la gestion des milliers de migrants Banyabwisha venus des provinces du Sud et Nord Kivu. Ils se sont installés dans la partie sud du Sud Irumu depuis 2008. Leur présence fait aujourd'hui l'objet de vives contestations. En effet, les politiciens locaux exploitent la présence des migrants pour mobiliser leurs partisans. Les FRPI, comme beaucoup d'acteurs locaux, considèrent également que la migration des Banyabwisha risque d'éclater une nouvelle guerre en Ituri. Ces migrants vivent de manière isolée dans les communautés où ils sont installés, sont accusés de ne pas respecter l'autorité locale et réclament un groupement administratif à eux. Ils seraient à la recherche de terre fertiles en vue de s'installer définitivement dans la zone. Leur rôle potentiel pour la paix et la stabilisation serait de s'installer sans ambitions politiques et dans un climat d'ouverture avec les autochtones et les FRPI afin de prévenir d'éventuelles tensions et réduire le climat de méfiance, favoriser la coexistence pacifique.

➤ Défis, risques et opportunités pour la réintégration des FRPI

Plusieurs pourparlers et négociations ont été entamés entre les parties prenantes pour mettre fin à cette rébellion, mais se sont soldées par des échecs. Entre 2003 et 2006, environ 15 000 éléments des FRPI s'étaient démobilisés à la suite des accords de paix et du processus DDR sur le plan national. Mais, en 2007, avec l'arrestation d'un responsable des FRPI, déféré devant la Cour Pénale Internationale de La Haye, jugé et déclaré coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis le 24 février 2003, lors de l'attaque lancée contre le village de Bogoro, situé dans le district de l'Ituri en RDC, des éléments de FRPI quittent les accords de Paix et reprennent le maquis dans la région de Tcheyi (Bunyagwa) et sur les montagnes de « Monde Arabe » dans le Sud – Irumu à la limite entre les chefferies Walendu – Bindi et Bahema Sud, sans clairement afficher la justification de leurs luttes. Plusieurs éléments démobilisés étaient de nouveau revenus dans le groupe armé.

En 2010, un autre responsable des FRPI, est aussi arrêté, jugé à Bunia il sera condamné à la prison à perpétuité pour crimes de guerre. Dans la même année, un autre démobilisé des FRPI déserte des FARDC à Kinshasa pour rejoindre son groupe FRPI en brousse avant de se rendre à nouveau aux autorités congolaises en novembre 2014.

Alors qu'il est observé une certaine accalmie en termes de violence depuis 2018, des villages dans les chefferies continuent de faire face à l'activisme d'un groupe armé jusque-là non identifié qui s'illustre par des attaques contre les symboles de l'Etat congolais en l'occurrence l'armée nationale. Quelques hostilités d'hommes armés non identifiés et des éléments de la FRPI ont été signalées dans le territoire d'Irumu en octobre 2019. Il faut souligner que la poursuite des exactions attribuées aux présumés miliciens des FRPI dans ce territoire, a engendré d'énormes frustrations des populations civiles ainsi que des militaires FARDC. Bien que le processus de pré-cantonement des éléments de la FRPI soit en cours, un groupe de miliciens qui sont des éléments présumés du FRPI sont accusés par la population d'être auteurs présumés des exactions contre les civils, mais aussi de cas de pillages de biens.

⁶ Étude de l'état initial n°3 : Production, commerce et exportation de l'or en Province Orientale, République Démocratique du Congo- OCDE, 9ème Forum sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables, 2015



Ils mènent des actions ciblées (contre les propriétaires de bétails) par petits groupes de trois à huit miliciens non identifiés⁷.

En outre, il faut signaler que, depuis le début du pré-cantonement des ex combattants FRPI dans le Sud Irumu, une accalmie est globalement observable. Dans l'ensemble, les exactions ont diminué, il y a de moins en moins de braquages et les villages se stabilisent lentement. Le retour de la population s'observe de plus en plus dans les villages et les communautés vaquent à leurs activités de développement agricole notamment dans le village de Nyankeru dans la Chefferie Bahema Sud et Nord selon le Chef de groupement⁸. Cependant, il faut des mesures urgentes pour accompagner ce processus de démobilisation, désarmement, réinsertion, et réintégration des FRPI avec un programme concerté de réinsertion et réintégration à base communautaire. Cependant, une recrudescence des activités criminelles perpétrées par des éléments non contrôlés, supposés appartenir au FRPI, est constatée ces derniers mois dans les localités environnantes. Cette situation serait la conséquence du mécontentement de leurs membres, occasionné par le retard dans la ratification de l'accord de paix.

En effet, les vols, pillages et attaques contre des populations civiles constatés ces derniers mois dans le sud d'Irumu par des éléments présumés du FRPI pourrait compromettre la ratification de l'accord de paix. Mais, les dirigeants du FRPI restent engagés dans le processus d'une paix durable en Ituri et se félicitent également de l'engagement des autorités congolaises.

Malgré les nombreux échecs dans le processus de démobilisation des FRPI et les défis susmentionnés, il existe aujourd'hui des opportunités pour mettre fin à ce conflit et consolider la paix à travers un processus de DDR et de réintégration durable visant à pacifier les anciennes zones affectées par les conflits. Premièrement, la transition pacifique du pouvoir politique central en RDC avec l'élection d'un nouveau Président de la république et d'un nouveau Gouvernement ont inauguré une ère politique et l'engagement des autorités dans la consolidation de la paix donne une lueur d'espoir pour venir à bout aux conflits dans l'Est du pays tout en offrant des possibilités de réintégration durable pour les ex combattants.

Les forces de défense et de sécurité montrent également leur engagement à contribuer à la cohésion sociale et la réconciliation. Pour l'heure, il faut signaler que le manque de ressources et moyens logistiques notamment pour la prise en charge des ex combattants laisse planer beaucoup d'incertitudes. Les autorités locales disent aussi être prêtes à apporter leur soutien pour le retour effectif de la paix et la cohésion sociale⁹.

Lors de sa récente visite en Ituri en juillet 2019, le Président de la République, Felix Tshisekedi s'était engagé à mettre fin à la milice de la FRPI. Bien avant cette visite, un émissaire du Chef de l'Etat, le Coordonnateur du Mécanisme National de Suivi de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba avait rencontré en mars dernier des leaders du groupe armé FRPI à Kamatsi, Sud-Irumu. Sur place, le Gouvernement provincial soutient la prise en charge (vivres et non-vivres) des miliciens pendant leur séjour au site de pré-cantonement¹⁰.

En conclusions, le processus de DDR du FRPI a le potentiel d'améliorer sensiblement la sécurité d'Irumu mais risque également de provoquer des problèmes de réconciliation entre les anciens miliciens réintégrés et les communautés locales si une approche de réintégration à base communautaire n'est pas adoptée et que les attentes en matière de soutien à la réintégration ne sont pas satisfaites. De solides mécanismes de dialogue et de réconciliation sont donc nécessaires pour prévenir les nouvelles hostilités communautaires et les rejets potentiels tels que des risques d'escalade des conflits fonciers et ethniques dans les zones

⁷ Note d'analyse mensuelle de protection dans les territoires de Djugu et d'Irumu, province de l'Ituri, Octobre 2019

⁸ Sondage rapide sur les conflits au Sud Irumu, Trocaire, Novembre 2019

⁹ Pax, résurgence des violences en Ituri ? La crise de Djugu, de 2018,

¹⁰ <https://peacekeeping.un.org/fr/ituri-le-processus-de-demobilisation-volontaire-des-frpi-est-en-marche>



quiseront délaissées par la FRPI ou encore la résurgence de conflits due à l'installation des miliciens et de leurs dépendants sur de nouvelles terres.

Les leaders FRPI restent largement impliqués dans le processus de paix. Un accord a été signé le 28 février 2020 entre les autorités congolaises et la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri pour restaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le territoire d'Irumu. Les défis restent les prochaines étapes de sa mise en œuvre. La dimension genre dans le conflit:

Les femmes seraient moins impliquées que les hommes dans les conflits mais payent souvent un lourd tribut. En effet, les femmes et filles sont souvent victimes de violences sexuelles ou d'esclavagisme sexuel, de pillages, d'extorsions des biens, enlèvements/kidnappings, de coups et blessures. Plusieurs femmes victimes de ces conflits doivent en plus prendre en charge les ménages en l'absence de leurs maris massacrés ou pris en otage.

Cependant, les initiatives du projet PAMOJA KWA AMANI ont permis de changer de paradigmes. Les femmes sont plus autonomes sur le plan économique, accèdent à plus de responsabilités et aux instances de décision grâce aux piliers de dialogue et de relèvement communautaire.

Les femmes ont été encouragées à participer à toutes les activités du projet grâce, par exemple, à la sensibilisation sur le « leadership féminin » dans le Sud-Irumu, qui a contribué à l'éveil des consciences auprès des membres de la communauté sur le respect des droits de la femme, de même que le thème sur la participation de la femme au développement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD). Ces activités ont contribué à la mobilisation des femmes sur toutes les chefferies de Walendu-Bindi et Bahema-Sud.

Selon, une enquête de Trocaire, les femmes également contribuent beaucoup au développement local, et sensibilisent les jeunes à s'investir dans la construction de l'avenir de leur village après ces périodes de violences. Pour la plupart, elles se sont mises dans des regroupements leur permettant d'organiser des tontines pour se soutenir mutuellement. Mais elles sont confrontées au manque de ressources pour devenir de plus en plus autonomes et ne pas rester sous la dépendance totale de l'homme. De plus, les femmes jouent un rôle clé dans la pacification de cette zone. Elles sont disposées à faciliter le processus de réintégration des ex combattants FRPI et des membres de leurs familles. Elles sont prêtes à mener conjointement des activités avec les femmes des ex combattants notamment au niveau des Mutuelles de Solidarité pour les groupes d'épargne et de crédits MUSO.

Par ailleurs, les femmes restent un pilier important pour la relance de l'économie locale. C'est elles qui pratiquent l'agriculture, la principale activité économique. Ainsi, la diminution de l'activisme des groupes armés dans la zone leur permettrait de produire plus et d'augmenter les revenus de leurs ménages respectifs grâce aux profits tirés de cette activité économique.

III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre

a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation globale

I. Analyse du contexte et enjeux ciblés

Comme présenté dans l'analyse du contexte, le territoire d'Irumu et plus particulièrement les zones prioritaires identifiées de Walendu Bindi et Bahema Sud se retrouvent dans une région à forte potentialité économique. Ainsi, une réduction de l'insécurité après la démobilisation des FRPI permettrait, au-delà de l'agriculture, de relancer l'élevage en élevant et en vendant des animaux pour la viande. Pour l'heure, les zones de pâturage sont dangereuses en raison des exactions commises par les groupes armés. Il est constaté que la majorité des populations locales vivent dans un état de pauvreté économique et de vulnérabilité aigüe causée par une insécurité quasi-permanente et des conflits de diverses natures.



Le programme du consortium « OIM-Trôcaire-CARITAS » a pour objectif de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et à la résilience des communautés grâce à des activités de relance économique et de réintégration des ex-combattants FRPI et leurs dépendants. Pour atteindre cet objectif, le présent programme contribuera aux résultats en prenant en compte les aspects suivants :

1. Pour stabiliser les communautés et appuyer la réintégration des ex combattants FRPI, il est important de soutenir la relance économique locale et la cohésion sociale des communautés à travers la réhabilitation des infrastructures, la restauration de services de base à haut intérêt communautaire et l'appui pour des initiatives économiques locales. Pour réaliser ce résultat, le consortium a jugé nécessaire d'appuyer la sélection et la reconstruction d'infrastructures communautaires détruites lors des conflits ou ayant un caractère bénéfique pour tous les membres de la communauté. Cette approche permettra également de fournir des emplois temporaires aux ex combattants et aux jeunes à risques vivant dans la communauté et les aider dans l'identification et les accompagner dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, porteuses d'emplois. Les communautés cibles seront sélectionnées sur la base des communautés de retour prioritaires identifiées par le questionnaire de profilage des ex-combattants lors du démarrage du projet. Etant donné que l'unité DDR de la MONUSCO mènera les activités HIMO immédiatement après le cantonnement, cette composante fournira des réparations supplémentaires et veillera à ce que les ex-combattants soient employés jusqu'au début de leur formation professionnelle. Cela contribuera à réduire le risque de récidive.
2. La deuxième dimension importante dans le cadre d'une intervention en faveur de la réintégration des FRPI et de leurs dépendants est la formation professionnelle des jeunes ex-combattants mais également des membres de la communauté bénéficiaire du projet pour donner des alternatives aux jeunes afin d'éviter le risque de récidive et permettre aux populations de vivre dans un environnement sécuritaire et social apaisées et que la confiance entre la population et les ex-combattants soit rétablie. Pour atteindre cet objectif, le consortium mettra en œuvre des activités de réinsertion professionnelles et réintégration économiques en utilisant une approche à double ciblage au profit de la communauté. L'approche du double ciblage signifie qu'un nombre similaire de membres de la communauté reçoivent le même soutien que les ex-combattants. Il s'agit d'éviter la perception de la communauté selon laquelle les ex-combattants reçoivent une récompense pour leur comportement passé et également d'encourager la reprise économique globale dans la communauté.
3. Une dimension, non négligeable, est la création d'opportunités et la mise en place de mécanismes permettant de renforcer la collaboration entre parties en conflit – autour d'intérêts communs. Pour sa prise en compte, le consortium renforcera la relance économique et la cohésion sociale grâce à la création de conditions favorables aux activités économiques et productives. Pour atteindre ce résultat, le consortium appuiera la mise en œuvre de systèmes de gestion et d'approvisionnement durables ainsi que la mutualisation de l'épargne, le financement de projets et la promotion de l'entraide à travers les Mutuelles de solidarité (MuSo) pour les membres de la communauté, les ex combattants FRPI et les victimes des FRPI.

Le projet se nourrit des approches menées dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation pour l'Est de la RDC (ISSSS), notamment de son pilier 4 relatif à Retour, Réinsertion et Relance Socio-Économique. Cette stratégie est conçue pour soutenir la mise en œuvre du Plan de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la RDC ; le Plan de Stabilisation intervient aussi bien au niveau institutionnel que communautaire qu'individuel en cherchant à reconstruire des liens forts de confiance entre les communautés. L'approche proposée vise à renforcer la cohésion sociale dans les provinces de l'Est de la RDC à travers une amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de la relance de l'économie.



Finalement, le projet et le consortium travailleront main dans la main avec le projet de dialogue démocratique, qui sera lancé en parallèle. Les efforts de réconciliation et de consolidation de la paix de la composante « dialogue démocratique », mis en œuvre par l'ONG locale ACIAR, jetteront les bases de l'acceptation des ex-combattants à leur retour dans la communauté. Il est donc essentiel que les messages et les activités des deux projets soient étroitement coordonnés. Cela sera assuré par des réunions de coordination mensuelles ainsi que par une consolidation des études de base et finales. Au niveau communautaire, l'OIM, en tant que lead, veillera à ce que les activités entre tous les partenaires soient alignées et coordonnées pour éviter toute divergence entre les deux projets.

II. Leçons apprises des organisations soumissionnaires

Le consortium avec ses principaux acteurs rempli les compétences, l'expérience et une bonne connaissance de la région devant permettre à bien réaliser ce projet :

Consortium pour la Paix et la Stabilité à l'Est de la RDC (CISPE)

Dans le programme de stabilisation « Consortium pour la Paix et la Stabilité à l'Est de la RDC (CISPE) » alignée à la stratégie ISSSS sur le pilier du Dialogue Démocratique et de la Restauration de l'Autorité de l'État, et qui est mise en œuvre au Nord-Kivu et en Ituri, l'OIM a développé une approche communautaire pour guider le Dialogue Démocratique dans les groupements au Nord-Kivu et de l'Ituri en étroite collaboration avec des organisations locales et la Cellule Provinciale d'appui à la Pacification (CPAP) et y implémente des projets à base communautaire. L'approche de dialogue démocratique en collaboration avec la CPAP et les structures locales au niveau des groupements au Nord-Kivu, Ituri et l'implémentation/suivi des projets communautaires sera utilisée comme guide pour orienter les interventions de l'OIM sous cet objectif. En termes de leçons apprises du programme CISPE, les points ci-après sont à retenir :

- Les structures communautaires établies en étroite collaboration avec les communautés et les autorités locales, renforcent leurs responsabilités et servent de catalyseurs pour la résolution des conflits.
- En 2017, environ 81% des conflits présentés aux structures communautaires soutenues par le CISPE ont été résolus localement.
- La participation effective des citoyens à la gestion de la sécurité locale a été améliorée compte tenu de l'approche inclusive et du sens croissant de responsabilité de l'administration. L'attention particulière accordée aux femmes et aux jeunes, a accru leur capacité d'influence en faisant entendre leur voix.
- L'appropriation totale des plans d'action en matière de sécurité par le gouvernement provincial montre la volonté de s'attaquer aux problèmes de sécurité en tenant compte du point de vue des citoyens et perpétue une approche dans laquelle le dialogue et la rétroaction sont perçus comme cruciaux.
- La performance globale des quatre acteurs étatiques impliqués dans les contrats *Result Based Financing* RBF (PNC, Administration locale, Justice et Paix) s'est largement améliorée dans les sept territoires (Nord Kivu et Ituri) où le programme CISPE était opérationnel. Les incitations du FBR ont été à l'origine d'une culture d'ouverture et de transparence vis-à-vis des citoyens et ont conduit à des ajustements structurels internes positifs des modes de travail.
- Le système des structures Locales de Paix non soutenu par le gouvernement en Ituri semble à bien des égards plus attrayant la Cellule de Paix et de Développement au Groupement' (CPDG) au Nord-Kivu, mais a moins d'impact. En Ituri, il est plus décentralisé et, en un sens, plus difficile à gérer et à surveiller.
- Les structures Locales de Paix en Ituri auront généralement besoin de fonds externes d'organisations de développement ou humanitaires.



- Les structures locales de Paix ont pu identifier un problème de sécurité spécifique sur des projets communautaires en Ituri et ont agi, initialement sans les fonds du CISPE. Cette approche a plus de potentiel pour le développement d'un sentiment d'appropriation, d'entretien et d'utilisation des structures et leur durabilité.
- Depuis l'arrivée du CISPE en Ituri et au Nord-Kivu, une collaboration plus étroite a été signalée entre les chefs locaux, les structures de paix locales et les tribunaux pour une médiation efficace des conflits.

Amani Njia Ya Maendo (OIM membre du Consortium)

L'expérience reçue dans le territoire de Mambasa avec le projet IRF AMANI NJIA YA MAENDO, l'OIM a développé son expérience dans le domaine de la stabilisation par son appui au renforcement de l'autorité de l'État, à la relance économique et le dialogue démocratique dont elle attend capitaliser les succès pour la réussite du projet sur le Sud d'Irumu.

En termes de leçons apprises, les points ci-après sont à retenir :

- Une approche participative pour la mise en place d'un système de gestion commune de frontière et la traçabilité des minerais à travers le pays ;
- L'approche visant à accompagner la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minerals Trade au gouvernement au niveau provincial, a été une expérience unique qui a permis de prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC.
- Mobilisation et implication des autorités locales pour des questions d'intérêt public, a été fortement une réussite surtout lorsqu'il s'agit d'une question qui touche l'intérêt commun impliquant à la fois les autorités et les communautés.
- Le renforcement de la cohésion social à travers le développement des activités génératrices des revenus collectifs regroupant différentes couches de la population socialement en discordances (femmes de militaires, de policiers en interaction avec celles de la communauté et surtout celles issues de peuple autochtones Pygmées)

Pamoja Kwa Amani (OIM et Caritas membres du consortium)

Lancé en 2017, le projet PAMOJA KWA AMANI rentre dans le cadre du Plan de stabilisation et de reconstruction de la RDC (STAREC) et de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'est de la RDC (ISSSS). A travers les différents objectifs spécifiques du projet, les changements suivants peuvent être notés et pris en compte dans le cadre de la présente réponse en faveur des ex combattants FRPI :

- La constance dans les engagements pris par les parties prenantes au processus de stabilisation au niveau local, territorial, provincial et national, est notable, notamment à la suite de la restitution des résultats de la consultation des communautés pour trouver des voies de sortie afin de stabiliser la région, au cours de la session de leadership cohésif, face aux problèmes qui perturbent la paix et la sécurité dans leurs villages. Cela s'est notamment concrétisé par : la mise en place d'un comité de discussion avec la milice FRPI pour aboutir à leur démobilisation et la mise en place des « dispositions pratiques du pré cantonnement » à la suite d'une réunion tenue à Kinshasa à la primature avec le comité de pilotage du STAREC.
- L'opérationnalisation des structures locales créées pour l'identification, l'analyse et le suivi des problématiques des conflits dans la zone d'intervention du projet se renforce au regard de l'évolution de la prise en charge des conflits fonciers et identitaires et l'évolution du processus de démobilisation des FRPI comme indiqué ci-dessus.



- Bien que, pour les communautés, les services de l'administration foncière sont encore faibles, surtout les peuples autochtones, ils se sont légèrement améliorés. L'administration foncière prend de plus en plus conscience de la nécessité de communiquer avec la population à travers les journées portes ouvertes et perçoit la nécessité de prévenir les conflits fonciers à travers une approche participative impliquant les communautés et les autorités dans la gestion de la terre.
- L'engagement de l'Etat au niveau provincial est perceptible dans l'élaboration de textes réglementaires afin de mieux assurer la transparence dans l'exploitation des ressources minières et la mise en place des structures ou services¹¹ qui assurent la supervision du respect liés aux diligences (standards) raisonnables par rapport à l'exploitation minière. Ceci a facilité la diffusion des exigences liées à la réforme du secteur minier, notamment le respect lié à la diligence raisonnable par rapport à l'exploitation minière.
- La réduction de taux de violences est notable dans certaines zones d'intervention du projet, notamment dans le secteur de Bahema-Sud (Kasenyi, Beziya, Campa Mushanga et Mugumba), dans la chefferie de Walendu-Bindi (Gety, groupement de Zitono, Karachi) et dans la chefferie de Bahema-Boga (cité de Boga, Tchabi, Zunguruka et Mitego) par rapport aux autres zones. Selon les témoignages des membres de la communauté, cette amélioration est due à une meilleure compréhension de la protection, des droits de l'homme, ainsi que des rôles et responsabilités par les forces de sécurité qui avaient suivi les séances de sensibilisation et qui affichent désormais un comportement positif envers la communauté. Difficultés rencontrées par Caritas : l'existence d'une seule salle de formation par ETD pour toutes les filières existantes ; manque d'ameublement de ces salles faute de budgétisation, ; la formation a duré moins de temps que prévu à cause de la mauvaise budgétisation et à cause de rupture de collation due à une mauvaise planification budgétaire et à la rigidité du Bailleur ; retard dans la réalisation des activités de formation et de réinsertion par Caritas exacerbé par le retard de décaissement de fonds du projet et les situation d'insécurité du Nord Est de la RDC. Pour éviter de tels défis dans le projet proposé, Caritas a budgétisé le matériel de formation et l'infrastructure, mais l'OIM mettra en œuvre la composante sur les kits de démarrage ou les subventions en espèces conditionnelles.

Ensemble pour Beni (OIM, chef de file du consortium)

Le Consortium "Ensemble pour Beni", est un projet créé en 2018 dans le cadre de la stratégie I4S/ISSSS (Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation) qui a été conçue pour soutenir la mise en œuvre du programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armes (STAREC) de la RDC. Ce consortium est composé de cinq organisations que sont : Organisation Internationale pour les migrations (Lead), World Vision, Search for Common Ground, Université Chrétienne Bilingue du Congo, et Interpeace. Parmi les leçons apprises jusque-là, nous pouvons noter ce qui suit :

- Pour réduire les tensions au sein de la communauté, les Groupes de Dialogues Permanents (GDP) sont devenues des structures de références par lesquelles les interventions humanitaires passent en termes de définition des priorités. Par exemple, les GDP définissent les priorités humanitaires et les partagent avec les intervenants humanitaires, ils définissent les priorités en termes d'intervention économiques pour appuyer les initiatives des jeunes. Les membres du consortium qui travaillent dans la relance économique et la restauration de l'autorité de l'Etat se sont appuyés sur les GDP pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans locaux de sécurité.
- Le travail de dialogue qui s'est tenue par le GDP de Kabasha a permis le retour des chefs coutumiers qui étaient parti en refuge suite à la détérioration de leurs relations d'avec leurs sujets qu'ils dirigeaient et qui étaient entre temps appuyés par les groupes armés locaux. Ces groupes des Mai Mai ont été mis en contribution pour chasser les autorités locales dans les entités les

¹¹ Le CPS (Comité provincial de suivi), ses antennes qui sont les CTS (Comité territorial de suivi) et ses sous antennes qui sont les CLS (Comité local de suivi).



- jugeant d'être inefficaces car ils n'ont pas géré en faveur de la population les conflits fonciers opposant la population avec l'administration foncière.
- L'amélioration du niveau de connaissance des acteurs de sécurité ¹² et autorités locales à travers les formations organisées sur leurs rôles et responsabilités leur permet de s'investir dans l'amélioration de la qualité de leur prestation, cette volonté de vouloir s'améliorer en initiant des rentes en acceptant de recevoir les critiques, les observations et recommandation des jeunes, des femmes, des hommes, des animateurs de la société civile contribue à diminuer le climat de tension et de méfiance entre la population et les acteurs Etatiques.
 - La participation des femmes dans les différentes structures mises en place ou redynamisées CLPD, CLSP, ETD, constitue une voie pour les femmes de participer à la prise des décisions sur des questions de paix, sécurité et développement qui concernent leurs milieux.
 - Les ARG réunissent plusieurs personnes de tendances différentes au tour des activités qui visent les mêmes objectifs. C'est le cas des réunions et formations CEP qui se réalisent au quotidien dans les champs. Mais aussi le crédit rotatif pour les activités d'élevages et l'initiation à la vie associative même dans les AVEC qui permettent à plusieurs couches de populations de converger vers les mêmes objectifs, la compétition dans la réalisation des intérêts communs, les groupes associatifs des éleveurs et pisciculteurs qui se réunissent régulièrement pour partager et échanger leurs expériences. Ces différentes réalités constituent un aspect fort pour une cohabitation pacifique entre les communautés. Les conflits sont discutés et résolus dans les réunions de chaînes de valeurs par les membres eux-mêmes qui partent déjà de principes selon lesquels ce qui nous unit est plus fort que ce qui peut nous séparer.
 - Les jeunes, réunis dans les ateliers, apprennent ensemble les métiers et n'ont pas le temps de songer à des antivaluers mais plutôt sont concentré à l'apprentissage en métiers et sont déjà conscient de leur auto prise en charge à la fin de la formation. Ceux-ci sont d'ailleurs de mentors pour d'autres jeunes de la communauté et servent déjà de bons exemples qui sont en train d'être copier au sein de la communauté.

¹² Les données DME montrent que les agents de la PNC ont une maîtrise parfaite de leur mandat, les membres des CDB enquêtés ont une connaissance à moyenne de 91% avec le CDB de Watalinga qui en bat le record à 100%.



A) Approche d'intervention et opérationnalisation par objectif spécifique

Objectif spécifique 1 : La cohésion sociale et résilience des communautés sont renforcées grâce à des activités de relance économique et de réintégration communautaire des ex-combattants FRPI et leurs dépendants

1. Présentation des conflits et enjeux ciblés (maximum 1/2 page) :

Depuis plusieurs décennies, la présence des FRPI dans le territoire d'Irumu a contribué à installer un climat conflictuel caractérisé par des violences communautaires du fait de l'instrumentalisation de la fibre ethnique et/ou politique. Ces tensions résultent en conflits violents cycliques qui entravent le développement économique et social de cette zone prioritaire.

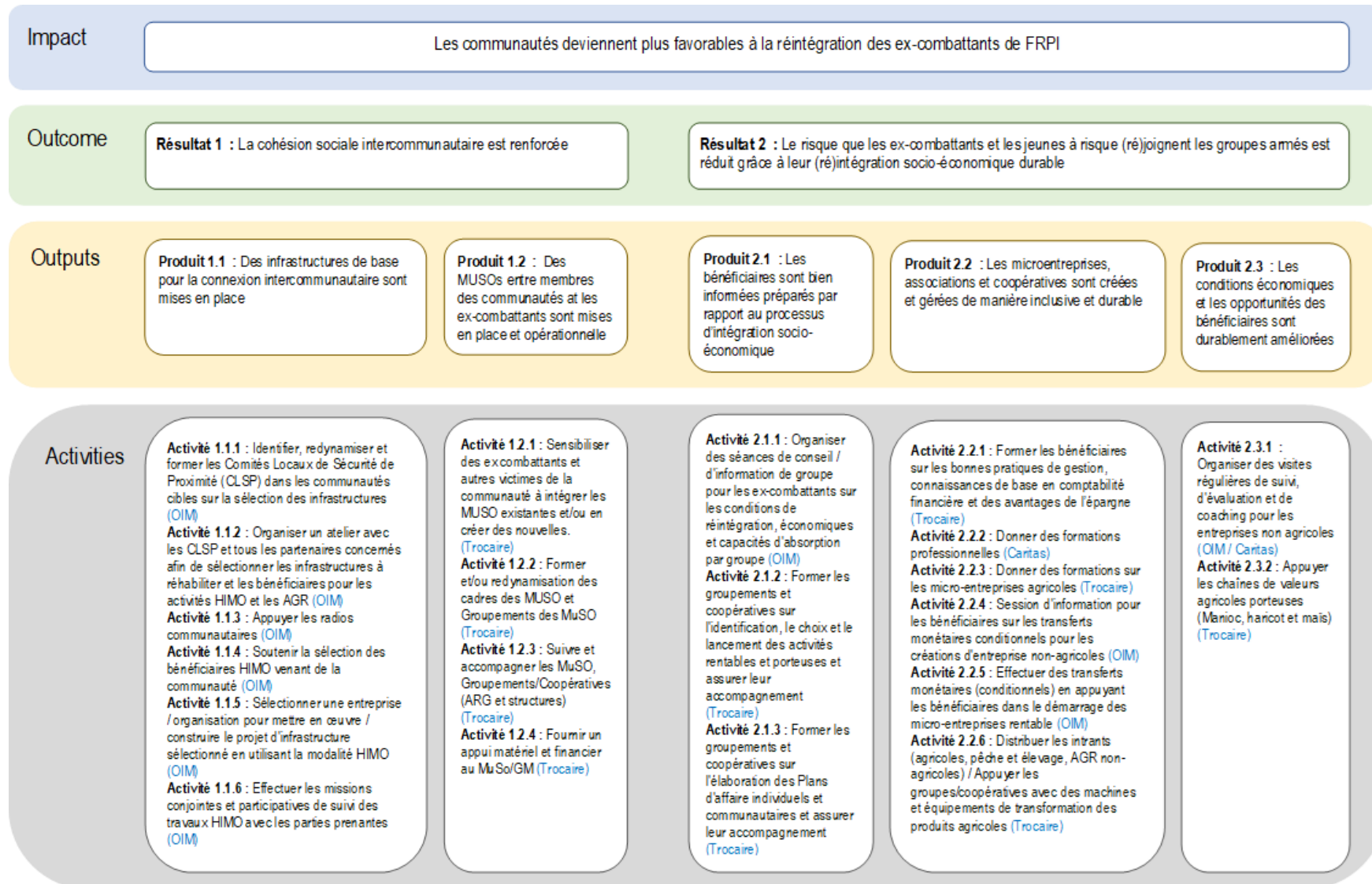
L'analyse du contexte sécuritaire fait émerger plusieurs facteurs explicatifs des conflits dans la région : la première est la persistance des groupes armés FRPI, une milice pour la grande majorité issue de la communauté Lendu Bindi ; la seconde dynamique est le conflit autour de la mobilisation autour du territoire et de l'identité, de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que de dynamiques régionales. La troisième et dernière problématique prioritaire dans cette zone réside dans la gestion des milliers de migrants Banyabwisha provenant des Sud et Nord Kivu et qui se sont installés dans la partie sud du Sud Irumu depuis les années 2008-2009. Sans oublier les conflits liés à la pauvreté des familles et au chômage de la jeunesse.

Au-delà du dialogue démocratique qui sera lancé simultanément, l'enjeu principal dans le cadre de cette intervention est de soutenir la réintégration durable des ex combattants FRPI et de leurs dépendants tout en gardant un équilibre au niveau communautaire afin d'éviter toute frustration ou refus d'acceptation de ces derniers par les membres de la communauté. Pour éviter le risque de récurrence, un accompagnement approprié doit être mis en place pour des choix judicieux sur les filières porteuses dans lesquelles les bénéficiaires devront s'investir. Un autre enjeu, pas le moins important, reste la signature de la loi d'amnistie pour les faits insurrectionnels, avec les FRPI, qui devrait précéder le programme de démobilisation, désarmement, réinsertion, et réintégration des FRPI.

Ainsi, le consortium compte également capitaliser sur les acquis des initiatives de réconciliation qui ont déjà eu lieu, ou qui sont en cours de mis en œuvre, tels que les dialogues/ou discussions facilités par le projet PAMOJA KWA AMANI. L'analyse initiale qui sera effectuée à travers le profilage des ex-combattants et de leurs dépendants ainsi que les Enquêtes d'évaluation des villages permettront d'évaluer les besoins indiqués des bénéficiaires et des communautés.



2. Théorie du changement :





Produit 1.1

SI des infrastructures de base pour la connexion intercommunautaire sont mises en place **ALORS** la cohésion sociale intercommunautaire est renforcée **CAR** les fonds reçus atténueront le risque de récurrence des ex-combattants et les communautés les plus touchées par le conflit bénéficieront de la réintégration **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles et que les communautés soient disposées à participer et le gouvernement approuve les projets.

Produit 1.2

SI des MUSOs entre membres des communautés et les ex-combattants sont mises en place et opérationnelle **ALORS** la cohésion sociale intercommunautaire est renforcée **CAR** la possibilité d'économiser conjointement des fonds atténuera le risque de chocs personnels ou économiques et l'accès au crédit favorisera l'épargne pour la création d'entreprises et encouragera la relance économique **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles et que les communautés soient disposés à participer et le gouvernement approuve les projets.

Produit 2.1

SI les bénéficiaires sont bien informés et préparés par rapport au processus d'intégration socio-économique **ALORS** Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (re)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (re)intégration socio-économique durable **CAR** les ex-combattants seront en mesure de d'orienter leur choix de vie sur base des informations fournies, leurs attentes seront réalistes pour une réinsertion durable et connaissent l'existence de prestataires de services potentiels en dehors du projets **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles et que les communautés soient disposés à participer et le gouvernement approuve les projets.

Produit 2.2

SI les microentreprises, associations et coopératives sont créées et gérées de manière inclusive et durable **ALORS** Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (re)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (re)intégration socio-économique durable **CAR** les bénéficiaires seront habilités à gérer conjointement ou indépendamment leurs moyens de subsistance et des fonds seront injectés dans l'économie pour favoriser la relance économique locale, les moyens de subsistance et les niveaux de revenus seront renforcés, ce qui augmentera le niveau de résilience individuelle et communautaire **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones de réintégration des bénéficiaires et que les bénéficiaires soient disposés à participer et à recevoir des conseils.

Produit 2.3

SI les conditions économiques et les opportunités des bénéficiaires sont durablement améliorées **ALORS** Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (re)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (re)intégration socio-économique durable **CAR** les bénéficiaires recevront un soutien pendant la phase la plus volatile de leur démarrage de micro-entreprise pour renforcer la durabilité et les ex-combattants seront renforcés en capacité pour intégrer la vie civile **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones de réintégration des bénéficiaires et que les bénéficiaires soient disposés à participer aux séances de conseils et ouverts aux conseils.



3. Stratégie d'intervention et sa justification

La stratégie globale d'intervention repose sur une approche communautaire visant à faire participer les communautés au processus de réinsertion et de réintégration des ex-combattants FRPI. A travers cette initiative, le consortium compte encourager une participation inclusive des communautés, pour assurer l'efficacité et l'efficience de la réponse et fournir une sorte de « réparation » aux victimes qui ont subi des violations graves tout en cherchant des synergies et complémentarité entre les interventions existantes.

De manière générale, le projet appuiera la réhabilitation des infrastructures communautaires détruites au cours du conflit dans une logique de réparations collectives et symboliques, qui se rajoutent au droit à la réparation individuelle pour des victimes des violations graves, y inclut les violences sexuelles. Ainsi, cette logique communautaire tient compte du changement des identités sociales et de l'impact psychologique du conflit sur les ex-miliciens et la communauté. A travers cette approche, les ex-miliciens peuvent participer à la consolidation de la paix et au développement économique au fur et à mesure des besoins exprimés par les communautés, y inclut les victimes. Ces efforts et ces engagements pacifiques doivent être appuyés, renforcés et rendus mutuellement bénéfiques.

Le volet travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) visera à revitaliser les marchés locaux tout en augmentant simultanément l'accès aux services sociaux par les communautés en réhabilitant les infrastructures communautaires. Les projets HIMO et les bénéficiaires seront sélectionnés selon une approche inclusive et participative utilisant les comités locaux de sécurité de proximité mis en place dans le cadre du projet PKA du fonds de cohérence à Sud Irumu. Cela garantira l'inclusion de différentes voix, y compris les autorités locales, les communautés, les minorités et les victimes du conflit. La réhabilitation des infrastructures HIMO sera basé sur un système de travail contre rémunération et se concentrera non seulement sur la mise en œuvre de projets de construction, mais aussi sur l'engagement de la communauté dans l'activité pour accroître son sentiment d'appartenance, créer des revenus à court terme pour ceux qui en ont besoin et injecter de l'argent sur les marchés locaux pour revitaliser l'économie. De plus, la modalité HIMO argent contre travail sera utilisée pour fournir aux bénéficiaires du DDR les fonds initiaux nécessaires pour leurs besoins immédiats de réinsertion. Si la taille du ménage du bénéficiaire est grande, un autre membre adulte du ménage peut également être sélectionné en tant que bénéficiaire HIMO pour garantir qu'un montant de réinsertion suffisant soit fourni au ménage. En tant que lead du consortium, l'OIM assurera une coordination étroite avec les sections pertinentes de la MONUSCO qui ont déjà mis en œuvre de tels projets afin d'éviter toute duplication ou divergence. La coordination comprendra l'alignement du salaire journalier des bénéficiaires ainsi que la coordination effective de la sélection des zones cibles.

Après plusieurs décennies d'expérience sur la mise en œuvre de programmes DDR à travers le monde, l'OIM a développé une approche globale visant à faciliter le processus de réintégration des anciens combattants et de leurs dépendants, en se concentrant sur la mise à disposition d'informations, de conseils et de services d'orientation (ICRS). Grâce au profilage individuel, l'approche cherchera à identifier et à traiter les vulnérabilités, les griefs et les incitations au niveau individuel pendant le processus de réinsertion et de réintégration des FRPI, atténuant ainsi la récidive.

L'enquête d'évaluation des villages (EEV ou *Village Assessment Survey en Anglais VAS*) est également une méthodologie utilisée par l'OIM depuis 2007. Cet outil est une source collecte de données complète pour fournir des informations pertinentes sur l'accès aux services de base, aux infrastructures et à d'autres indicateurs clés essentiels pour éclairer l'élaboration de programmes efficaces de réintégration et de relance économique. Il a été utilisé dans divers contextes, notamment au Soudan du Sud et en Éthiopie, en mettant l'accent sur la réintégration des Personnes déplacées internes dans les zones de retour.

Sur la base du profilage, l'enquête d'évaluation de village et avec le support technique de l'OIM, la Trocaire facilitera le développement des plans d'affaires avec les regroupements/coopératives pour tous les bénéficiaires. Cette activité sera menée avec la participation et la coordination étroite de tous les



membres du consortium pour s'assurer que tout le monde est ensemble pour la fondation des activités de réintégration à travers les plans d'affaires. Caritas mènera également des activités de renforcement de capacité sur les itinéraires techniques de réinsertion socio professionnelle afin de s'assurer que les ex combattants et les jeunes bénéficiaires du projet auront les connaissances et les capacités professionnelles requises pour faciliter leur réinsertion socio-professionnelle. Cela sera assuré grâce à une collaboration avec l'Institut national de préparation professionnelle (INPP), l'autorité congolaise chargée de la normalisation et de la certification des formations professionnelles, qui certifiera que les formations sont correctement mises en œuvre et s'assurera également que les bénéficiaires reçoivent un certificat de formation officiel pour certifier leurs compétences à la fin de la formation. Tout au long de cette activité, l'OIM travaillera main dans la main avec Caritas pour suivre et conseiller les activités ainsi que pour s'assurer que la mise en œuvre est en bonne voie.

Les bénéficiaires, identifiés pour les activités économiques seront constitués en regroupements/coopératives agricoles existantes et/ou à redynamiser seront formés et accompagnés dans l'identification, le choix et le lancement des activités génératrices des revenus « AGR » rentables et porteuses au niveau communautaire pour une réintégration durable. Pour leur permettre de bien gérer leurs activités économiques développées et sur base d'un diagnostic participatif sur l'état et le niveau de fonctionnalité des regroupements/coopératives, les bénéficiaires seront également formés et accompagnés dans l'élaboration de leurs plans d'affaires communautaires et/ou individuels, simplifiés, sur la mise en place de micro entreprises agricoles et non agricoles viables, rentables et équipés en outils de base pour la gestion de ces micro entreprises (AGR), les notions de comptabilité simplifiée et de l'épargne. Ces différents regroupements et coopératives en fonction des besoins identifiés seront appuyés en machines et équipements de transformation tels que : les moulins, les râpeuses, les décortiqueuses, les bâches à sécher, les sacs, les couseuses et les désinfectants pour la transformation et la conservation des produits agricoles tels que les cossettes de manioc, le haricot, le riz et les graines de maïs. A cela, seront associées des petites machines (mixeur manuel) de transformation des produits tels que les feuilles des manioc, graines de soja, pâte d'arachide, etc. seront aussi distribuées aux groupements/coopératives pour ajouter une valeur aux produits locaux disponibles dans la zone du projet.

Les comités de gestion de ces machines/équipements seront constitués et/ou redynamisés et les membres formés à la maintenance, l'entretien et la gestion durable des machines et équipements mis à leur disposition. Avec la contribution des bénéficiaires considérés comme participation communautaire dans le projet, des hangars servant d'abris aux machines et des petits dépôts d'entreposage de produits de récolte seront construits pour faciliter la conservation et le stockage des produits à transformer.

En s'appuyant sur l'analyse socioéconomique conduite par Mercy Corps en septembre 2019 et des leçons apprises de différents projets mis en place par Trocaire et ses partenaires en territoire d'Irumu, Djugu et Mambasa, il est ressorti clairement que trois cultures vivrières sont les plus cultivées et prisées dans la zone où le projet sera mis en œuvre à savoir : le Manioc, le haricot et le maïs. Afin de renforcer les initiatives déjà entreprises par les projets précédents sur la production, ce projet devra développer la chaîne de valeur de chacune des 3 cultures porteuses dans la région et la province en général en mettant un accent particulier sur les maillons de la transformation, la conservation et la commercialisation de ces produits agricoles ainsi que leurs dérivés. Pour s'assurer de la durabilité de cette approche, Trocaire appuiera également la mise en place de système de gestion et des mécanismes d'approvisionnement durable et de commerce. De plus, Trocaire appuiera le regroupement des membres de la communauté, des ex combattants FRPI et des victimes du FRPI pour mutualiser l'épargne, financer des projets et s'entraider afin de renforcer la cohésion sociale et la résilience des communautés.

Enfin, l'OIM en tant que lead du Consortium, aura la responsabilité de partager les résultats issus des enquêtes d'évaluation des villages ainsi que du profilage des ex combattants FRPI, de leurs dépendants avec les autres partenaires du Consortium tout au long du processus afin de guider les interventions. La stratégie d'intervention du consortium devra être flexible pour répondre aux besoins identifiés par les autres partenaires notamment ceux travaillant dans la composante dialogue du Dialogue Démocratique



afin de s'assurer que les besoins issus de ces discussions soient pris en compte à tous les niveaux. Par conséquent, des séances de travail au niveau du Consortium seront organisées selon le besoin pour orienter les interventions de chaque partenaire.

4. Localisation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique

Ce projet se focalisera dans la zone prioritaire (ZP) « Irumu-Djugu », en particulier la sous-zone Sud Irumu (chefferies Andissoma, Walesse Vonkutu, Bahema Mitiego, Bahema Boga, Walendi Bindi). Bien que toutes ces chefferies soient ciblées, l'accent sera mis dans les localités affectées par l'activisme des Forces de Résistance Patriotiques de l'Ituri (FRPI) et spécifiquement la chefferie Walendu Bindi et Bahema Sud. Cependant, les résultats du questionnaire de profilage administré au début du projet permettront de mieux comprendre les zones de retour prioritaires, qui seront les principales zones cibles de ce projet. Le soutien aux stations de radio locales permettra également une plus large diffusion de l'information publique concernant les activités de réintégration.

Le chef-lieu de Walendu Bindi est Gety. La Chefferie se subdivise en cinq groupements administratifs : Bamuko, Bavi, Boloma, Bukiringi, et Zadu, avec un totale de 194 localités. Sa superficie est de 2.226 km carrés et sa population est estimée à 200.000 habitants. Cette entité se trouve dans la région de Hauts plateaux, parsemés des collines et des montagnes dont la moyenne d'altitude est de 1000 mètres.

La chefferie de Bahema-Sud est limitée à l'ouest par la chefferie de Walendu Bindi, au nord par la chefferie de Baboe-Bakoe et le territoire de Djugu (chefferie de Bahema Banywagi) et l'Est par le Lac Albert et la frontière avec l'Ouganda. La chefferie Bahema Sud est composée de 6 groupements : Bandihango, Bundikasa, Beziha, Bagungu, Ndrigi, Babiase-Bogoro, Bandikatho-Nyamavi.

5. Les résultats :

Activités préparatoires liées à l'ensemble des résultats :

Activité préparatoire 1 : Etude de base pour passer en revue les indicateurs du projet

A l'entame du projet, une étude de base sera effectuée pour un état des lieux initial dans la zone d'intervention devant permettre de vérifier les indicateurs de base en rapport avec ceux ciblés et les résultats escomptés. En raison de l'étroite collaboration et coordination avec le projet de dialogue démocratique, l'enquête de base comprendra également des questions sur la réconciliation et les cohésions sociales, qui seront développées en collaboration avec l'ACIAR. Cela évitera la duplication des efforts tout en harmonisant les deux composantes dès le début des projets parallèles.

Activité préparatoire 2 : Identifier et profiler les bénéficiaires ex-combattants

Après plusieurs années de négociation pour la démobilisation des miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri, les ex-combattants FRPI, actuellement en pré-cantonement, seront identifiés par le gouvernement et placés en cantonnement avec le soutien de l'unité DDR de la MONUSCO pour une démobilisation, réintégration durable et pacification du sud du territoire d'Irumu.

La phase officielle de désarmement et de désengagement du processus DDR aura lieu dans le cantonnement. La MONUSCO DDR fournira des cours de base sur le civisme et le comportement citoyen. Pendant les trois semaines de cantonnement, l'OIM effectuera un profilage ICRS en étroite collaboration avec les responsables gouvernementaux concernés et l'unité DDR de la MONUSCO.



L'OIM réalisera l'exercice de profilage pour mieux comprendre les capacités et les besoins de réintégration des ex-combattants. L'objectif est de dresser le profil de tous les combattants (environ 1 084) actuellement en pré-cantonement à Azita dans la chefferie de Walendu Bindi qui attendent la signature des accords de paix FRPI avec le gouvernement en vue de leur réintégration. L'OIM évaluera les domaines d'activités préférés pour la réintégration, la taille et les besoins des ménages, le niveau d'éducation et de formation professionnelle, les expériences, les attentes, l'état de santé, les obstacles et les vulnérabilités de chaque individu. Les informations de profilage détermineront également les zones de retour les plus concernées, ce qui éclairera la sélection des zones cibles du projet.

L'exercice de profilage sera effectué par des enquêteurs DTM (*Displacement Tracking Matrix*) de l'OIM à l'aide d'un questionnaire utilisé depuis plusieurs années dans des contextes de démobilisation d'ex combattants pour le profilage ICRS, notamment en Colombie, au Kosovo, au Nigéria, au Tchad, au Cameroun, au Niger et bien d'autres pays. Le questionnaire sera adapté au contexte spécifique de la province d'Ituri et à la charge de travail. Il sera révisé et approuvé par tous les partenaires concernés, y compris l'unité SSU de la MONUSCO, l'unité DDR de la MONUSCO, l'Unité d'Exécution du Programme National du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (UENPDDR) et la STAREC. L'exercice de profilage sera mis en œuvre en étroite coordination technique et logistique avec l'UENPDDR et la MONUSCO DDR pendant la phase de cantonnement ou de pré-cantonement au tout début du projet. La réalisation de cette évaluation au début du projet permettra au consortium de sélectionner les zones cibles en coordination avec les parties prenantes ainsi que d'acquérir une compréhension précise des besoins et des capacités de réintégration individuelle et collective sur la base des données socio-économiques et démographiques recueillies et analysées.

Activité préparatoire 3 : Identifier les obstacles potentiels à la réintégration et cartographie des besoins en infrastructures à travers l'enquête d'évaluation du village (EEV)

Pour atteindre ce résultat, des Enquêtes d'Évaluations des Villages (EEV), adaptées au contexte de la RDC, seront conduites pour informer la réintégration des ex-combattants. À cette fin, ils comprendront des questions liées à la capacité de résilience économique au niveau du village, à la cartographie des infrastructures et des services publics existants, ainsi que les prestataires de services non gouvernementaux tels que les ONG nationales et internationales. Ces informations seront ensuite utilisées pour informer et conseiller les ex combattants sur la situation spécifique dans leur zone de retour ainsi que sur l'élaboration de leur plan de réintégration individuel. Enfin, l'EEV sera également utilisée pour cartographier la disponibilité des prestataires de services socio-économiques locaux comme base de référence afin que les individus aient accès aux services appropriés ou aux opportunités d'affaires et d'emploi. Pour y parvenir, l'OIM établira des partenariats solides avec les prestataires de services, qui peuvent inclure des acteurs des secteurs privé et public, des autres agences des Nations-Unies et des ONG.

Pour maximiser les avantages de l'EEV, le questionnaire comprendra également des interrogations pour mesurer l'acceptation des anciens combattants par les communautés locales et les besoins en termes de réconciliation. Les questions seront développées en coordination avec l'ACIAR et les données seront partagées avec tous les partenaires du consortium, afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités de réintégration et réconciliation en fonction des besoins. Cela fournira une base de référence pour l'acceptation et la réconciliation de la communauté qui sera évaluée dans une enquête finale à la fin du projet. Comme pour tous les outils de suivi de mouvement de populations de l'OIM, l'EEV sera accessible au public et partagée avec tous les acteurs concernés, pour informer d'autres interventions visant à promouvoir la relance économique et la cohésion sociale.

Activité préparatoire 4 : Etude de marché et des opportunités économiques

Une étude de marché des produits agricoles sera conduite dans le premier semestre pour actualiser les données de la dernière étude menée par Trocaire en décembre 2018 et de fournir plus d'information



détaillée sur les différents segments de la chaîne de valeur agricole dans la zone et formuler des orientations claires pour les filières agricoles des trois produits ciblés par le projet.

Ce diagnostic rapide et participatif permettra d'avoir une cartographie claire de tous les acteurs intervenant dans le maillon de la production, d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chacune d'elles et d'analyser leur organisation et capacité de production et de vente des récoltes de cultures vivrières ciblées dans la transformation et commercialisation.

Activité préparatoire 5 : Actualiser l'analyse de conflit et des nouvelles dynamiques sécuritaires

Une actualisation de l'analyse du conflit qui sera faite par Trocaire au début du projet pour fournir une idée générale sur la dynamique de conflit dans la zone d'intervention et les interactions avec le territoire voisin. Un sondage rapide pourra se réaliser au milieu du projet afin de comprendre l'évolution de la dynamique des conflits communautaires face aux actions du projet. L'analyse et 1 sondage rapide (conflit scan) seront organisés dont le premier dans le premier trimestre de la mise en œuvre et le second dans le dernier trimestre et les conclusions et recommandations de ces études permettront d'informer sur le réaligement du projet si nécessaire. Trocaire réalisera ce travail avec un consultant expert à la matière, sous la supervision de de son staff commis à ce poste à l'interne.

Afin de garantir que le projet ne perpétue pas les inégalités et prend en compte les besoins, les intérêts et les différentes situations des femmes et des hommes lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, une forte analyse de genre est nécessaire. Néanmoins la connaissance intrinsèque du contexte socioculturel par les partenaires impliqués dans la mise en œuvre ainsi que l'utilisation de méthodes, d'outils et d'approches sensibles au genre (par exemple, sélection des participants au programme, approches de formation participative inclusive, etc...) seront assurés l'intégration d'une perspective de genre dans le projet. Avec les résultats de l'analyse de genre, le projet aura une meilleure compréhension de la dimension dans la vie quotidienne des communautés et pourra affiner comment y faire face positivement.

Pour permettre aux partenaires de mise en œuvre d'implémenter le projet sans nuire à la communauté et que le projet ne puisse pas exacerber les conflits existants au niveau communautaire, une formation sera organisée par Trocaire. Une session de trois jours avec la participation de 25 personnes staff liés directement aux activités de différents partenaires de mise en œuvre du consortium, cela inclut le partenaire de mise en œuvre de projet du dialogue démocratique, ACIAR. Cela va rassurer que la dynamique communautaire existante et les différentes actions du projet vont servir à consolider la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans la zone d'intervention.

Activité préparatoire 6 : Déterminer et valider les critères de sélection des bénéficiaires et des zones cibles en étroite collaboration avec les CLSPs et les autorités

Les résultats du profilage, de l'enquête d'évaluation villageoise et de l'analyse des conflits seront présentés au comité de pilotage d'ici du premier trimestre du projet. le comité de pilotage sera composé de tous les représentants de haut niveau concernés au niveau provincial. Cela comprend le gouverneur ou un représentant, les ministres concernés et les représentants de la société civile concernés. Sur cette base, le comité de pilotage sélectionnera les communautés cibles. De plus, le comité de pilotage déterminera les critères de sélection des bénéficiaires de la communauté qui participeront au programme HIMO (cash for work) à court terme ainsi que la formation AGR et le soutien au démarrage. Les critères de sélection des membres de la communauté seront déterminés par un comité participatif et inclusif, allouant un pourcentage spécifique de bénéficiaires aux jeunes à risque, aux femmes vulnérables, déplacées et aux victimes du conflit. Au moins 30% des bénéficiaires seront des femmes.

Au total, le projet cible 1 500 bénéficiaires directs en utilisant une approche de double ciblage de 900 ex-combattants et 600 membres de la communauté. La sélection effective des projets communautaires HIMO ainsi que des bénéficiaires individuels sur la base de ces critères sera effectuée à travers un processus inclusif et participatif utilisant les CLSP au niveau communautaire.



Résultat 1 : La cohésion sociale intercommunautaire est renforcée

Présentation générale du résultat

En raison des décennies de conflit, le territoire de Sud Irumu souffre d'un manque d'opportunités économiques avec un pouvoir d'achat des communautés locales particulièrement limité. Grâce aux projets HIMO de réhabilitation des infrastructures stratégiques, des ressources financières seront injectées dans les communautés via la modalité *rémunération contre travail*. Les travaux de réhabilitation des infrastructures et services de base seront des activités de court-terme et auront des objectifs multiples : (1) améliorer les conditions de vie immédiates des communautés cibles, (2) servir à la constitution de capital pour les bénéficiaires directs en vue de leur contribution financière à des activités génératrices de revenus (AGR) durables et (3) permettre la formation pratique de certains bénéficiaires qui poursuivront après l'HIMO dans un AGR liée aux métiers du bâtiment (menuiserie, charpenterie, maçonnerie, etc.).

Afin de répondre aux besoins immédiats des ex-combattants et de prévenir la récurrence, la MONUSCO DDR mettra en œuvre 6 projets HIMO immédiatement après la phase de cantonnement. Cela comprendra cinq projets de réhabilitation des routes¹³ et un projet de réhabilitation du marché qui emploieront chacun 105 ex-combattants et 45 jeunes à risque de recrutement de groupes armés. La durée de ces projets sera de trois mois. Ces quatre premiers mois (1 mois de cantonnement et 3 mois de HIMO) du projet seront utilisés pour les activités préparatoires décrites ci-dessus. Les projets HIMO de ce projet suivront les projets de la MONUSCO pour assurer la réintégration sans heurts des ex-combattants. Pour cette raison, les projets et leurs modalités de mise en œuvre seront étroitement coordonnés avec la MONUSCO. Cette coordination comprend l'harmonisation des salaires journaliers des bénéficiaires ainsi que la prise en compte des zones cibles sélectionnées. La MONUSCO sera invitée au comité de pilotage pour participer à la sélection des projets et assister à l'harmonisation.

Un soutien supplémentaire à la reprise économique sera apporté par la redynamisation et / ou la création de MUSO pour encourager les bénéficiaires de HIMO à utiliser leurs revenus pour investir dans leur avenir. Le MUSO peut à la fois aider les individus à se préparer à d'éventuels besoins futurs mais aussi à jeter les bases de micro-entreprises et d'activités génératrices de revenus. Les MUSO contribuent ainsi à pérenniser les avantages HIMO.

Bénéficiaires et groupes cibles

1 500 bénéficiaires directs :

- Environ 900 ex-combattants FRPI (à confirmer par l'activité de profilage)
- Environ 600 bénéficiaires communautaires (sélectionner dans une manière inclusive et participative)

bénéficiaires indirects

- # membres de la communauté bénéficiant d'infrastructures réhabilitées (à déterminer au cours du premier trimestre du projet en fonction de la sélection des zones cibles)

Produit 1.1 : Des infrastructures de base pour la connexion intercommunautaire sont mises en place

L'OIM mènera des consultations communautaires inclusives et participatives en coordination avec le projet de dialogue démocratique (ACIAR) pour sélectionner les projets et les bénéficiaires HIMO dans cinq (5) communautés cibles sélectionnées par le CLEP (sur la base de l'exercice de profilage et de

¹³ Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 1 : Réhabilitation de la route *Gety Etat-Zitono* (10 Km) ;
Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 2 : Réhabilitation de la route *Olongba-Songolo* (11 Km)
Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 3 : Réhabilitation de la route *Badjanga-Kamatsi Mdogo* (7 km)
Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 4 : Réhabilitation de la route *Aveba-Kabona* (9 km)
Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 5 : Réhabilitation de la route *Ngasu-Kabona* (5 km)
Projet MONUSCO DDR/RR-CVR HIMO 6 : Construction du marché de *Bukiringi*



l'EEV) avec un accent particulier sur la lutte contre la destruction des infrastructures. Chaque communauté peut choisir des projets d'infrastructure avec un plafond (voir budget) par projet. En fonction des besoins et des consultations, les communautés peuvent décider de mener un plus grand nombre de projets d'infrastructure à moindre coût financier tant qu'ils restent dans le plafond global défini.

Activité 1.1.1 : Identifier, redynamiser et former les Comités Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) dans les communautés cibles sur la sélection des infrastructures

Tous les projets d'infrastructure seront choisis par les communautés lors de réunions des Comité Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) établi dans le cadre du précédent projet du fonds de cohérence au Sud Irumu (Pamoja Kwa Amani).

Pour s'assurer que les comités sont en mesure de sélectionner les infrastructures de manière inclusive et participative, l'OIM organisera une formation de deux (2) jours. Au début de l'atelier, le consortium présentera l'ensemble du projet, son objectif global et ses résultats en coordination avec le projet sur le dialogue démocratique géré par ACIAR. L'OIM va également présenter les résultats du profilage, l'EVV, le budget disponible pour les infrastructures, ainsi que spécifiquement les résultats escomptés. Après, l'atelier sera utilisé pour présenter les exigences générales de sélection, les critères et les limites pour les projets HIMO et les bénéficiaires. Les aspects suivants seront pris en compte :

- a) Effectuer les travaux de réhabilitation des infrastructures selon les budgets disponibles ;
- b) Mettre en œuvre des travaux d'infrastructure suivant les modalités de Travail contre rémunération (Cash for work) ;
- c) L'accessibilité des infrastructures aux membres de la communauté ;
- d) L'engagement des autorités locales à bien entretenir les infrastructures ;
- e) Le projet / l'infrastructure ne devrait pas avoir d'effets négatifs ou nuire à la stabilité de la communauté.

Après cette formation, les dirigeants et représentants communautaires auront une semaine pour consulter leurs communautés respectives et recueillir des propositions concrètes pour les infrastructures à réhabiliter.

Activité 1.1.2 : Organiser un atelier avec les CLSP et tous les partenaires concernés (représentants de la communauté, structures de dialogue, STAREC, gouvernement, etc.) afin de sélectionner les infrastructures à réhabiliter et les bénéficiaires pour les activités HIMO et les AGR

Les réunions seront annoncées au moins une semaine à l'avance et les acteurs humanitaires et de développement y compris STAREC et SSU seront invités à y prendre part en tant observateur. Les structures communautaires locales de dialogue existant (par exemple les initiatives locales de paix – ILP, Noyaux Pacifistes des Mamans – NPM, etc.) seront également prises en compte autant que possible lors de ces consultations en coordination avec le projet de dialogue démocratique mis en œuvre par ACIAR. Pour garantir l'appropriation politique locale, les rencontres seront présidées par les autorités locales en présence des leaders communautaires et membres du consortium.

Les participants pourront évaluer eux-mêmes les besoins, identifier des infrastructures spécifiques, en discuter et voter par scrutin public ou secret, si nécessaire.

Sur la base des projets d'infrastructure identifiés par les communautés, un ingénieur de projet effectuera une évaluation de faisabilité et établira un budget estimatif. Celui-ci sera présenté aux autorités provinciales pour approbation finale et à SSU et aux groupes humanitaires concernés pour garantir la non-duplication des projets. Si un projet est rejeté par l'un des partenaires, la communauté sera informée lors d'une réunion CLSP supplémentaire au cours de laquelle un projet alternatif sera sélectionné. Une fois finalisé, le projet d'infrastructure fera l'objet d'un appel d'offres et un contractant sera sélectionné sur la



base d'un processus compétitif dans lequel l'utilisation d'une modalité rémunération argent contre travail fera partie des critères. Les compagnies / organisations devraient également assurer le transfert des connaissances aux bénéficiaires du volet rémunération contre travail afin d'améliorer les compétences au niveau local. L'ingénieur du projet surveillera et supervisera la mise en œuvre de la réhabilitation des infrastructures et fournira des mises à jour régulières au consortium sur l'avancement des travaux.

Activité 1.1.3 : *Appui aux radios communautaires pour la sensibilisation sur les HIMO et les critères de sélection des bénéficiaires, les avantages communautaires des activités HIMO, le processus DDR et la coexistence pacifique*

Des séances de sensibilisation pour les communautés ainsi que des programmes radio seront utilisés pour assurer la transparence et la sensibilisation sur la réhabilitation des infrastructures en tant que moyen pour une réconciliation matérielle et une réparation communautaire des dommages causés pendant le conflit. Le travail conjoint mené dans le cadre de l'HIMO devrait également soulager une partie du traumatisme et réduire la méfiance entre les anciens combattants et les membres de la communauté. Les spots radio, qui couvriront spécifiquement la sélection des infrastructures et des bénéficiaires, seront développés en collaboration avec ACIAR, les unités concernées de la MONUSCO telles que DDR et CAS, ainsi que l'UENPDDR.

Activité 1.1.4 : *Soutenir la sélection communautaire des bénéficiaires communautaires HIMO*

Les critères de sélection des bénéficiaires pour participer aux activités de rémunération contre travail ainsi que les AGR à plus long terme seront définis et appliqués par un comité de pilotage au début du projet. Les bénéficiaires seront sélectionnés par les autorités locales en consultation avec des leaders communautaires, des représentants des femmes, des jeunes et de la société civile sous la coordination et le suivi du consortium. A l'exception des ex-combattants FRPI, qui bénéficieront tous du HIMO, il existe plusieurs critères prédéterminés pour la sélection des bénéficiaires associés FRPI :

- a. Les bénéficiaires doivent répondre à des critères de vulnérabilité prédéterminés ;
- a. Au moins 30% des bénéficiaires doivent être des femmes ;
- b. Tous les bénéficiaires acceptent de se conformer au code de conduite ;
- c. Regroupement clair de groupes ethniques selon des communautés présentes dans la localité

Les critères de sélection des bénéficiaires doivent être clairs et transparents et rendus publics aux membres de la communauté, aux autorités locales, aux acteurs humanitaires et partenaires locaux (*Activité 1.1.3*).

Pour garantir la transparence, une démarche inclusive et participative sera utilisée lors de la sélection des bénéficiaires des AGR qui sera faite par les représentants de toutes les parties prenantes concernées au début du projet. Les bénéficiaires seront sélectionnés selon ces critères établis par les autorités locales. Comprenant la nécessité d'adopter une démarche de réintégration à base communautaire, six cents (600) bénéficiaires seront sélectionnés dans la communauté pour garantir que les bénéficiaires soient composés d'un nombre égal de membres de la communauté comme d'anciens combattants. Un bénéficiaire sera sélectionné par ménage, mais l'ensemble du ménage devrait bénéficier de l'AGR et les membres adultes d'une famille peuvent y participer en cas de création d'entreprise. Les anciens combattants seront le principal groupe cible, mais également les dépendants actuellement qui se trouvent au point de pré-cantonement bénéficieront indirectement de ces activités.

Activité 1.1.5 : *Sélectionner une entreprise / organisation pour mettre en œuvre / construire le projet d'infrastructure sélectionné en utilisant la modalité HIMO*

Sur la base de l'infrastructure sélectionnée, une entreprise / organisation sera sélectionnée par le biais d'un processus compétitif pour mettre en œuvre les activités de construction. Le contrat de sous-traitance comprendra des exigences pour l'inclusion de 300 bénéficiaires de cash for work pour chaque



infrastructure, 1500 bénéficiaires au total. Le partenaire doit s'assurer que tous les bénéficiaires directs participeront de manière égalitaire aux travaux de réhabilitation des infrastructures et services de base. Les paiements sont effectués chaque semaine en espèces à chaque bénéficiaire. Les facilitateurs de travaux de l'OIM devront quant à eux s'assurer que les communautés restent activement impliquées lors de la mise en œuvre du projet.

Pour éviter toute divergence, l'OIM a coordonné avec la MONUSCO et fournira le même salaire journalier versé aux travailleurs que les projets DDR HIMO de la MONUSCO (4 USD par bénéficiaire par jour et 6 USD par chef d'équipe par jour). Le travail peut être effectué par « rotations » afin de maximiser le nombre de bénéficiaires capables de travailler et de bénéficier du projet.

L'OIM par le biais de ses techniciens, se chargera du suivi des partenaires contractés. Le paiement des entreprises / organisations se fera en fonction de l'avancement des travaux, et du calendrier défini dans les contrats de mise en œuvre. Toutes les demandes de paiement devront être accompagnées d'un rapport, validé par le superviseur de travaux d'OIM avec des photos à l'appui, afin de démontrer l'état d'avancement des travaux.

Une fois achevée, l'infrastructure sera remise aux autorités locales et à la communauté lors d'une petite cérémonie de remise. La cérémonie sera soutenue par le consortium suivant les coutumes et croyances locales.

Activité 1.1.6 : Effectuer les missions conjointes et participatives de suivi des travaux HIMO avec les parties prenantes (autorités locales, société civile, le bureau genre, etc.)

Un comité de suivi et de vérification sera mis en place au niveau communautaire avec la participation des autorités locales pour effectuer des visites régulières sur les sites. Pendant la période de construction, 2 visites de suivi inclusives et participatives seront facilitées par l'OIM pour chaque projet HIMO, avec le soutien technique de l'ingénieur supervisant les travaux.

Produit 1.2 : Des MUSOs entre membres des communautés et les ex-combattants sont mises en place et opérationnelle

Activité 1.2.1 : Sensibilisation des ex combattants et autres victimes de la communauté à intégrer les MUSO existantes et/ou en créer des nouvelles.

Au total, 440 personnes seront sensibilisées pour susciter leur adhésion à des anciennes et nouvelles Mutuelles de Solidarité dans la zone du projet. 20 séances de sensibilisation seront organisées dans 20 sites, réunissant chacun des membres des différentes structures communautaires.

En se basant sur le principe de confiance mutuelle et de rapprochement, les membres potentiels seront identifiés dans les communautés (20 %) et parmi les ex combattants FRPI (80 %) et leurs dépendants. Les critères de sélection seront définis en avance par les groupes et appliqués par les bénéficiaires.

Activité 1.2.2 : Formation et/ou redynamisation des cadres des MuSO et Groupements des MuSO

Les anciennes Mutuelles de solidarité présentant de dysfonctionnement seront redynamisées sur base des enquêtes de classification des structures. Si la possibilité d'intégration de nouveaux membres n'est pas possible, d'autres nouvelles Mutuelles de Solidarité seront créées. Un livret sur la création, fonctionnement et gestion d'une MuSo sera élaboré et servira de support pédagogique. 11 séances seront organisées dans 11 différents sites réunissant chacune 40 membres des deux MuSo, soit au total 440 membres.

Pour les 63 anciennes structures, il sera question de rappeler les notions de base sur la MuSo. Un Procès-verbal de redynamisation ou de la création sera signé par tous les membres présents dans la séance.



Les outils de gestion d'une Mutuelle de Solidarité nécessitent une connaissance parfaite. Ces outils constituent des préalables au bon fonctionnement de la structure. 11 séances seront organisées avec les nouvelles structures dans 20 sites différentes réunissant chacune 40 membres de 2 structures. Une attention particulière sera accordée sur la tenue des outils de gestion de 3 caisses de la MuSO.

Les 22 MuSo nouvellement créées vont amender et adopter leurs textes de base en séance tenante. L'adoption sera validée que par la manifestation à main levée des $\frac{3}{4}$ des membres présents. Après amendement et adoption, les versions finales seront imprimées, légalisées et distribuées aux participants, 11 séances seront organisées dans 11 sites différents réunissant chacun tous les 20 membres de la structure. L'activité sera organisée au deuxième semestre.

Dans le but de garantir un climat de paix dans les structures, les bénéficiaires seront formés et accompagnés en matière de bonne gestion et pratiques afin de prévenir d'éventuels conflits internes. Tous les 440 bénéficiaires des 22 structures, soit 20 par structure, seront réunis selon leurs structures respectives pour la formation et l'accompagnement sur la prévention des conflits internes. Cette activité sera organisée une fois pendant la durée du projet, soit au second semestre.

Sous forme des séances d'échange d'expériences, 12 dialogues de rapprochement seront organisés dans la zone d'intervention durant la durée du projet. Ces dialogues porteront sur des thèmes de développement économique des membres. Tenant compte des 85 MuSo dont 22 nouvelles MuSo et 63 anciennes mises en place dans le projet PKA, 680 personnes en raison 8 personnes par MuSo se réuniront une fois par semestre durant la mise en œuvre du projet. Chacune de MuSo présentera ses activités économiques, le niveau de rapprochement et collaboration interne, la stratégie de fonctionnement du groupe ; les leçons apprises seront tirées et partagées à tous les membres. Des échanges sur les difficultés/défis rencontrés et d'expériences acquises seront partagés et de pistes de solution seront proposées pour renforcer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre tous les acteurs au niveau communautaire.

Activité 1.2.3 : Suivi et accompagnement MuSO, Groupements/Coopératives (ARG et structures)

Les activités de suivi et d'accompagnement MuSO seront organisées auprès des structures notamment 85 (22 nouvelles et 63 anciennes) MuSo et 20 groupements et Coopératives. Une attention particulière sera accordée aux AGR réalisées par les membres. Un accompagnement sera fait pour rapprocher des micro-entrepreneurs et des membres de Mutuelle de Solidarité ayant développé des AGR rentables dans l'utilisation des outils de gestion.

Les animateurs de Groupement des MuSo seront impliqués dans le suivi-accompagnement pour faciliter la pérennisation des actions et la capitalisation des acquis.

Des enquêtes seront réalisées au début et à la fin du projet dans le but de savoir le niveau opérationnel des MuSo et Groupement de MuSo et Coopératives. Au total, 22 nouvelles structures seront concernées par ces enquêtes. Les résultats permettront de classer les groupes et d'orienter sur les stratégies et actions à mener pour l'émergence de ces groupes. Ils vont aussi orienter le choix de groupes capables de recevoir de subventions de renforcement de la caisse de refinancement et la possibilité d'intégrer les bénéficiaires accompagnés par ce projet dans les MuSo. Deux formateurs seront déployés sur terrain pendant 11 jours pour conduire ces enquêtes de classification des MuSo, Groupements de MuSo et Coopératives.

Les 22 Mutuelles de Solidarité accompagnées seront appuyées en outils de gestion notamment les Caissettes (verte et rouge), les registres, des petits cahiers etc. Ces outils seront octroyés aux structures lors de la formation sur le fonctionnement et la gestion des outils de gestion (Sous 1.3.2).

Activité 1.2.4 : Appui matériel et financier au MuSo/GM

Après étude de performance des MuSo et GM, les structures bénéficieront d'un appui financier échelonné pour le refinancement leur caisse. Ce sont les groupes ayant rempli les critères préétablis qui en



bénéficieront progressivement pour éviter le dysfonctionnement au sein de groupes. Cette somme d'argent leur permettra de s'octroyer des crédits suffisants pour bien développer des AGR rentables. Cet appui financier estimé à 1000 \$ par MuSo à raison de 50\$ par membre ne sera donné qu'une seule fois.

Les comités de GM et ceux de MuSo bénéficiaires vont s'impliquer et déterminer les modalités d'octroi des crédits et remboursement aux membres dans différents groupes.

Résultat 2 : Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (ré)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (ré)intégration socio-économique durable

Présentation générale du résultat

En plus du profilage des bénéficiaires, la sensibilisation communautaire et de la gestion individuelle des cas de chaque bénéficiaire, l'ICRS vise à améliorer la capacité de résilience des communautés d'accueil afin de réduire les tensions liées à la compétition sur les ressources. Cela garantit une réintégration socio-économique plus durable, contribue à la relance économique avec un effet positif sur le processus global de réconciliation et de stabilisation communautaire.

Grâce aux activités de relance économique et de renforcement de la résilience dans les communautés de retour, une assistance socio-économique sera fournie à 1 500 personnes composées d'environ 900 ex combattants du FRPI et 600 membres de la communauté. Les critères de sélection des bénéficiaires communautaires seront définis au début du projet, à travers un processus inclusif et participatif lors d'un atelier avec des représentants de la communauté, du gouvernement et de la société civile. Des campagnes d'information seront menées dans les zones de retour pour garantir la transparence du processus et la prise en compte des préoccupations des communautés. L'approche de double ciblage répondra donc à la perception selon laquelle les auteurs de violences reçoivent plus de soutien que les victimes. Enfin, l'organisation de formations conjointes et, dans certains cas, des entreprises et coopératives conjointes, renforcera la cohésion sociale entre les anciens membres des FRPI et les victimes ainsi que la communauté dans son ensemble.

Sur la base de la réussite de la formation, les bénéficiaires recevront un accompagnement pour la création d'entreprise en utilisant des équipements en nature, un système de bons ou des subventions de micro finance, selon leur situation individuelle, pour permettre leur démarrage d'entreprise. Des visites de suivi régulières assurent le cas échéant et si nécessaire, une orientation vers les prestataires de services disponibles qui ont été identifiés dans les zones de retour par l'EVV.

Pour éviter que les communautés et les marchés ne soient saturés avec certains types de micro-entreprises au-dessus du taux d'absorption, 600 des bénéficiaires bénéficieront d'une formation et d'un soutien au démarrage pour des activités génératrices de revenus non agricoles. La stratégie globale sera élaborée par le personnel technique de l'OIM, Caritas mettra en œuvre les formations professionnelles avec un suivi et un soutien au renforcement des capacités de l'OIM. L'autre moitié des bénéficiaires (900) bénéficiera d'un soutien à la création de coopératives agricoles et au renforcement des chaînes de valeur par Trocaire.

Bénéficiaires et groupes cibles

1 500 bénéficiaires directs :

- 900 ex-combattants FRPI
- 600 bénéficiaires communautaires (sélectionner dans une manière inclusive et participative)

4 500 bénéficiaires indirects :



- 5400 (approximativement) bénéficiaires indirects (Dépendants / ménages des bénéficiaires directs)

Produit 2.1 : Les bénéficiaires sont bien informés préparés par rapport au processus d'intégration socio-économique

Activité 2.1.1 : *Organiser des séances de conseil / d'information de groupe pour les ex-combattants sur les conditions de réintégration, économiques et capacités d'absorption par groupe (groupes sélectionnés en fonction de la région / du village / de la communauté de retour identifié(e) via le profilage)*

L'assistance sociale et les conseils sont un élément clé de la réintégration durable des ex combattants. Sur la base des informations du profilage et de l'enquête d'évaluation des villages, des conseils seront fournis aux bénéficiaires pour répondre aux besoins individuels et partager des informations pertinentes sur les zones de retour et le paquet de réintégration. Cela permettra de bien gérer les attentes et de s'assurer que le processus de réintégration n'est pas entravé par des imprécisions qui peuvent conduire à des cas de déception. Des séances d'information et de conseils seront également organisées tout au long du processus dans le cadre des visites de contrôle et de suivi pour s'assurer que tous les bénéficiaires comprennent pleinement le système, et les exigences afin de bien gérer les attentes.

Ces sessions sont programmées durant la phase HIMO de la MONUSCO DDR pour permettre aux bénéficiaires de disposer de suffisamment de temps pour préparer leur réinsertion socio-économique à long terme.

Activité 2.1.2 : *Former les groupements et coopératives sur l'identification, le choix et le lancement des activités rentables et porteuses et assurer leur accompagnement*

Pour 1500 bénéficiaires, l'équipe technique de Trocaire engagera un travail d'orientation et conseil de groupe sur la base d'étude de marché en coordination avec Caritas, qui va fournir les formations professionnelles non-agricoles. Cela comprendra 20 séances avec 45 participants chacune, au cours desquelles les bénéficiaires pourront développer leurs plans d'affaires individuels ou collectifs en fonction de leur AGR préféré. Ce travail d'orientation s'appuiera par l'enquête de profilage, l'EVV, et la réalité du marché local à travers l'étude de marché et d'opportunités. Cette activité identifie le profil détaillé des activités économiques les plus soutenables du point de vue des marchés et des opportunités existantes, ainsi que leurs structures de coûts de production, prix de vente et marge de profit estimé, ce qui leur donnera toutes les informations et les éléments clés pour les aider à prendre leur décision dans le domaine de réintégration qu'ils choisiront. Les bénéficiaires pourront choisir les professions adaptées au contexte socio-économique, de manière individuelle ou associée. Cependant, ils seront encouragés à s'engager dans des groupes ou des coopératives pour maximiser le soutien qu'ils obtiendront et mettre en commun les ressources ainsi que les risques.

Les différents secteurs d'activités non-agricoles dans lesquels les bénéficiaires pourront exercer incluent, par exemple, la restauration, les petits commerces, la mécanique, la soudure, la charpenterie, la menuiserie, la maçonnerie, couture masculine et/ou féminine, etc. Pour réduire le décalage entre les attentes et la réalité, l'activité sera organisée en coordination avec l'ensemble du consortium, ce qui garantira que les bénéficiaires recevront des informations détaillées et précises ainsi que des conseils sur la base des formations professionnelles disponibles. Pour éviter toute déception potentielle avec les kits de démarrage correspondants, le consortium cherchera à fournir un soutien en espèces ou en bons si cela est approprié et faisable.

Activité 2.1.3 : *Former les groupements et coopératives sur l'élaboration des Plans d'affaire individuels et communautaires et assurer leur accompagnement*



Les différentes études et analyse faites auprès des ex combattants démontrent clairement que leur premier choix d'activités d'intégration n'est pas l'agriculture malgré qu'elle constitue la première source de revenu dans la communauté et une opportunité d'intégration et d'insertion socioéconomique durable. Le projet va se focaliser sur certains segments de la chaîne de valeur dont la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles rentables et porteuses dont le manioc, le maïs et le haricot. Les bénéficiaires seront sensibilisés sur l'importance de chaque filière choisie. Etant donné que le projet Pamoja kwa Amani a accompagné les structures communautaire (coopératives, association, regroupements etc.) dans le maillon de production, un diagnostic participatif rapide sera mené pour permettre d'avoir une cartographie des regroupements des producteurs disponibles dans chaque secteur de production des cultures vivrières.

Les membres des groupements et coopératives/associations agricoles des ex combattants et autres membres de la communauté sélectionnés seront formés dans les différents villages sur le choix et le lancement des activités rentables. Au total 23 séances réunissant chacune 40 personnes en moyenne, un total de 900-personnes seront organisées dans 23 sites différents dans le premier semestre du projet. Un suivi-accompagnement rapproché sera organisé dans le second semestre pour permettre aux bénéficiaires de bien choisir les activités rentables et porteuses pendant leurs réunions mensuelles ou de manière individuelle. Le module de formation (livret) adapté à l'enseignement des adultes sera produit, partagé et utilisé dans les séances de formation.

La formation sur l'élaboration des plans d'affaire simplifiés des activités rentables et porteuses choisies par tous les bénéficiaires (agricoles et non agricoles) se déroulera dans 50 sites dans la zone du projet. 60 sessions de formation avec 30 participants membres des groupements et coopératives agricoles seront organisées, soit un total de 1500 personnes formées. Dans le même semestre, les membres des structures à base communautaire constituées ou redynamisées seront accompagnés par l'équipe des formateurs CARS dans l'élaboration des plans d'affaires simplifiés.

Produit 2.2 : Les microentreprises, associations et coopératives sont créées et gérées de manière inclusive et durable

Activité 2.2.1 : Former les bénéficiaires sur les bonnes pratiques de gestion, connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne

Les 1 500 bénéficiaires membres des groupements/coopératives, ayant choisis les activités rentables et porteuses et qui ont élaboré les plans d'affaire simplifié communautaire et/ou individuel, seront réunis dans 38 sites différents et avec environ de 40 personnes par séance dans 38 sessions différentes pour renforcer leur capacité sur les bonnes pratiques de gestion, de connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne pour les aider à bien gérer les micro-entreprises créées. Le livret sur comment réussir une microentreprise sera utilisé pendant les séances de formation.

Le livret sur la tenue d'une comptabilité simplifiée sera utilisé pour la capacitation des 1 500 participants réunis dans 38 sessions différentes en raison de 40 participants au maximum par session sur la tenue d'une petite comptabilité. Les outils de gestion d'une micro-entreprise seront rendus disponibles et un coaching rapproché sera fait pour permettre aux bénéficiaires de s'en approprier pour la gestion quotidienne de leurs microentreprises.

Activité 2.2.2 : Donner des formations professionnelles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques non agricoles.

Pour préparer les formations professionnelles, Caritas, avec le soutien and le suivi technique de l'OIM va lancer les activités préparatoires pendant le premier trimestre du projet. Les sous-activités préparatoires comprendront : (1) le recrutement des formateurs (en coordination avec l'Institut national de préparation



professionnelle (INPP) pour assurer un niveau de connaissances et d'expertise technique suffisant), (2) la préparation des formations avec l'INPP, (3) la préparation des matériels de formation (en coordination avec l'équipe technique de l'OIM), (4) la construction des salles en planche pour abriter la formation sur la base de la sélection des zones cibles par le CLEP et (5) l'achat de tous les équipements et matériels de formation.

Après la préparation des formations professionnelles non agricoles, Caritas assurera la mise en œuvre des formations, avec un soutien étroit du personnel technique de l'OIM. La formation va cibler 600 bénéficiaires, ces bénéficiaires devront se classer dans 20 groupes de formation avec 30 personnes par groupe. La période de formation durera environ quatre mois et la formation se dispense chaque jour ouvrables soit vingt jours par mois avec une collation du groupe chaque jour de formation par un service traiteur sélectionné qui est payé mensuellement. Pour la durée des formations, les participants recevront une indemnité journalière de subsistance de 4 000 Franc Congolais (2.5 USD). A l'instar de l'HIMO, cela permettra aux bénéficiaires de financer leurs frais de subsistance et d'éviter la récurrence des ex-combattants.

La formation portera sur les filières choisies par les bénéficiaires parmi les filières porteuses détectées par les études socio-économiques de base : menuiserie, coupe couture, pâtisserie, mécanique, maçonnerie, informatique, coiffure et esthétique, etc. Le programme prévoit également la fourniture des matériels pédagogiques ; la préparation du contenu de la formation par filière avec l'appui de l'INPP avant la dispensation.

Les formations seront coordonnées et développées en étroite collaboration avec l'INPP et une évaluation à mi-parcours sera effectuée par l'INPP pour permettre de formuler des recommandations devant permettre d'améliorer son contenu. Caritas facilitera également des missions de suivi supplémentaires par le ministère du plan, le bureau provincial de la jeunesse, l'INPP et l'Entité Territoriale Décentralisée (ETD). Une évaluation finale « jury » par l'INPP permettra la certification de qualification. Cette certification officielle est essentielle pour garantir que les bénéficiaires disposent d'une documentation nécessaire et que leurs compétences soient reconnues au niveau national.

Afin s'assurer que personnel technique ait un niveau suffisant pour mettre en œuvre et superviser les activités de formation, Caritas emploiera un total de 2 superviseurs techniques avant le début des formations. Ceux-ci travailleront en étroite collaboration avec l'assistant de projet de l'OIM sur tous les aspects de la formation professionnelle, y compris l'élaboration du curriculum, le recrutement de formateurs, le suivi et l'évaluation.

Activité 2.2.3 : Donner des formations sur les micro-entreprises agricoles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques agricoles.

Les membres des groupements et coopératives/associations des ex combattants et autres membres de la communauté sélectionnés seront formés dans les différents villages sur le choix et le lancement des activités rentables. Au total 20 séances, réunissant chacune 30 personnes soit au total de 900 personnes, seront organisées dans 30 sites différents dans le premier semestre du projet. Un suivi-accompagnement rapproché sera organisé dans le second semestre pour permettre aux bénéficiaires de bien choisir les activités rentables et porteuses pendant leurs réunions mensuelles ou de manière individuelle. Le module de formation (livret) adapté à l'enseignement des adultes sera produit, partagé et utilisé dans les séances de formation.

Des séances de formations de membres de groupements/coopératives sur différentes thématiques dont la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles (manioc, maïs et haricot) seront organisées pour permettre aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances et compétences



nécessaires pour développer leurs affaires. Le marketing et la promotion des produits transformés seront organisés pour assurer l'écoulement des produits dans les marchés potentiels identifiés au niveau territorial et provincial. Pour ce faire, l'utilisation des médias sera mise à contribution pour la diffusion des supports publicitaires de promotion de ces produits. Pour ce produit, le staff Trocaire travaillera avec ses partenaires Association Pour la Protection de l'Enfance au Congo « APEC » et le Cadre d'Appui à la Recherche de Solutions « CARS » afin d'assurer non seulement l'octroi des équipements et machines à tous les groupes et associations visés mais aussi garantir l'appropriation et le fonctionnement durable de tous ces intrants mis à leurs dispositions. La représentation équitable des hommes et des femmes ainsi différentes couches sociales sera pris en considération dans la sélection des bénéficiaires.

Bien que tous les membres des regroupements/Coopératives vont être formés et recyclés sur les 4 thèmes principaux suivants : identification, choix et démarrage d'une AGR rentable et porteuse ; élaboration des Plans d'Affaire simplifiés sur l'AGR choisi ; gestion efficace et efficiente d'une micro-entreprise et tenue de comptabilité simplifiée. Les dirigeants des mêmes groupes bénéficieront également d'enseignements sur les notions de redevabilité, transparence, démocratisation et surtout de monitoring, rapportage et présentation des comptes d'activités menées et des moyens générés et dépensés.

Pour y parvenir, un diagnostic participatif avec pour but d'analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces que chaque produit pourrait présenter dans le développement de la chaîne de valeurs sera conduite et les résultats de ce dernier permettront de créer non seulement des connexions solides entre les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs mais aussi d'organiser la chaîne de valeur afin que ces derniers regroupés en groupements/coopératives établissent entre eux des contrats formels et/ou informels de responsabilités et d'organiser des réunions d'échanges régulières sur le bon déroulement des transactions et autres initiatives nouvelles.

Activité 2.2.4 : *Organiser une session d'information pour les bénéficiaires sur les transferts monétaires conditionnels pour les créations d'entreprise non-agricoles*

Des activités génératrices de revenus seront appuyées pour donner des opportunités d'emplois aux ex-combattants ainsi qu'aux membres de la communauté ciblés dans le cadre de ce projet. Le projet fournira un soutien aux bénéficiaires des AGR non-agricoles par le biais de subventions en espèces conditionnelles. Les subventions en espèces seront décaissées en tranches, les deuxièmes et troisièmes tranches étant conditionnées à l'utilisation de la subvention par le bénéficiaire pour le démarrage de l'entreprise et la subsistance de base des ménages. Les plans d'affaires individuelles / ou de réintégration seront élaborés lors du processus ICRS. De plus, les bénéficiaires recevront des séances de conseil spécifiques avant les transferts en espèces afin de s'assurer qu'ils sont pleinement conscients des conditions de versement d'argent et de leur éventuel usage. La première tranche de l'aide à la réinsertion initiale sera fournie via la modalité rémunération contre travail. Les bénéficiaires seront encouragés à économiser une partie de ces fonds.

Activité 2.2.5 : *Effectuer des transferts monétaires (conditionnels) en appuyant les bénéficiaires dans la mise en œuvre et le démarrage des petits métiers/micro entreprises rentable*

L'usage de subventions en espèces ou de bons, en lieu et place des kits de démarrage d'entreprise traditionnels est basé sur les enseignements tirés et les considérations générales sur des activités relance économique. Les expériences passées, en particulier celle de Caritas au Sud Irumu, ont démontré que les bénéficiaires étaient souvent insatisfaits des composants des kits de démarrage car ils ne reflétaient pas l'équipement utilisé dans les formations ou ne répondaient pas aux demandes spécifiques du marché. De plus, les achats par le biais de systèmes logistiques des agences des Nations Unies ou des ONG peuvent être longs et impliquent souvent le recours à des fournisseurs extérieurs, retardant ainsi la réintégration et le démarrage d'activités économiques tout en frustrant les bénéficiaires et en augmentant le risque de récurrence des groupes armés.



En outre, l'octroi de subventions en espèces renforce généralement la relance économique locale car les bénéficiaires sont susceptibles de dépenser leur argent localement. L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages individuels peut contribuer de manière significative à une reprise rapide dans l'ensemble de la zone en soutenant le commerce, en renforçant ou en reconstruisant les liens avec le marché, en élargissant l'accès local global aux biens et services et en soutenant les entreprises locales. Il rend en outre les nouvelles AGR ou micro-entreprises plus indépendantes et durables, car les bénéficiaires sont en mesure d'explorer et d'établir eux-mêmes la chaîne d'approvisionnement, avec un soutien de mentorat initial des partenaires du consortium. Les subventions en espèces seront accompagnées de formations et d'un soutien aux associations villageoises de prêts et d'épargne, afin de permettre aux bénéficiaires d'économiser de l'argent supplémentaire et de le faire investir dans la création d'entreprises supplémentaires. Ces associations permettront également aux bénéficiaires de contracter des prêts supplémentaires en cas de besoins d'expansion commerciale à l'avenir.

Une évaluation spécifique de la faisabilité des transferts monétaires sera réalisée au début du projet. Cela comprendra l'outil de critères généraux de l'OIM sur l'intervention en espèces ainsi qu'une procédure opérationnelle standard spécifique sur l'intervention en espèces dans les processus DDR. Par la suite, l'OIM lancera un appel d'offres et évaluera les différentes modalités de transfert d'argent pour sélectionner la plus efficace spécifiquement pour le territoire de Sud Irumu dans la province d'Ituri. Les options incluent Soficom, Vodafon et Mpesa, mais d'autres fournisseurs seront également explorés en fonction de la couverture, des coûts et du rapport qualité/prix. Les bénéficiaires recevront les cartes SIM et les appareils mobiles appropriés si nécessaire, afin de garantir que le transfert ne pose aucun problème en raison de la couverture du réseau. La faisabilité globale des transferts monétaires dans la province de l'Ituri a déjà été démontrée par d'autres agences des Nations Unies et ONG pour surmonter les défis (e.g. logistiques ou accès) et rendre l'assistance humanitaire plus efficace. Si la faisabilité de subventions en espèces pour certains types d'AGR ne peut être confirmée, des systèmes de bons de kits traditionnels de démarrage d'entreprise en nature seront fournis en remplacement.

Activité 2.2.6 : *Distribuer les intrants (agricoles, pêche et élevage, AGR non-agricoles) / Appuyer les groupes/coopératives avec des machines et équipements de transformation des produits agricoles*

En se basant sur des critères préétablis par les bénéficiaires au sein de leurs coopératives/ regroupements, tous les membres bénéficiaires de manière progressive seront appuyés avec un fonds de roulement au travers de transferts monétaires conditionnels pour soutenir leurs AGRs ou micro-entreprises créées.

Pour faciliter la réintégration et réinsertion socioéconomique des ex combattants et les autres membres de la communauté, la transformation des produits agricoles tels que le maïs et le manioc ainsi que la commercialisation des haricots ont été identifiés (cultures porteuses) par l'étude d'analyse socioéconomique conduite par Mercy corps en septembre 2019. Des machines simples (moulins) et des kits complets de machines adaptées ainsi que des mixeurs manuels seront distribués aux groupements et coopératives/associations des bénéficiaires sélectionnées dans la zone du projet. Au total, 20 Moulins simples Grand Format, 5 Kits complets de machines transformation adaptées aux conditions du milieu composé des Eplucheur/ Décortiqueuse, Râpeuse, Presse, moulin, tamis seront achetés et distribués pour la transformation du manioc et maïs en farine de qualité. Pour permettre aux bénéficiaires de diversifier leurs activités, 20 mixeurs manuels seront distribués pour la transformation des feuilles de manioc, patte d'arachide etc. De plus, cinq (5) abris en dur (Dispositif de transformation) et 20 hangars pour abriter les moulins simples seront construits dans la zone du projet. Pour faciliter l'entreposage et conservation des produits agricoles transformés et à la matière première fournie, 5 petits dépôts en dur seront aussi construits. Cinq (5) équipements de conditionnement / conservation (Sacs vides, sachets decalo, palettes...), 5 Machines à coudre les sacs d'emballage, 5 Kits de maintenance Machines, 20 douzaines de Bâches pour les séchoirs 25 kits de protection (cash nez, salopette, gants, botte...), matériels et outillage (tamis, huile moteur, carburant d'essai, balance, sac vide, couroi, graisse, etc.) seront distribués. Un appui en maintenance des machines/Équipements (M.O) pendant une période de 6 mois sera rassurée pour garantir le bon fonctionnement et gestion des machines au niveau communautaire.



Une session de formation de trois jours sera organisée pour 30 membres de groupements, coopératives bénéficiaires des machines pour une bonne gestion et utilisation. La formation va porter sur les techniques appropriées de gestion et de maintenance des différentes machines et équipements.

Finalement, Dans chaque communauté bénéficiaire, un comité de gestion sera installé sous la supervision de l'autorité locale et du service étatique spécialisé, et un engagement de bonne gestion sera signé par le comité choisi par les bénéficiaires. Un suivi rapproché et accompagnement technique seront réalisés par le staff technique du Consortium. L'implication des autorités politico administratives et locales, ainsi que les services étatiques spécialisés avec les bénéficiaires du projet constitue une garantie de bonne gestion et la pérennisation de ces machines au niveau communautaire.

Produit 2.3 : Les conditions économiques et les opportunités des bénéficiaires sont durablement améliorées

Activité 2.3.1 : Visites régulières de suivi, d'évaluation et de coaching pour les entreprises non agricoles

Afin de s'assurer que les bénéficiaires sont en mesure de démarrer et de gérer efficacement leur propre entreprise, Caritas, avec le soutien et les conseils de l'OIM, effectuera des visites de suivi régulières. Ces visites permettront une évaluation des micros entreprises ainsi que la fourniture de coaching et d'orientation pour relever les défis potentiels.

Pour améliorer la durabilité et l'autosuffisance du projet et des micro-entreprises, les bénéficiaires seront encouragés à former des groupes au sein de leurs communautés et à s'engager dans un examen / conseil de groupe. Lors de la première visite de suivi, l'OIM et Caritas mettront en place ces groupes d'entreprises communautaires, qui peuvent également inclure d'autres propriétaires d'entreprises communautaires. Des visites de suivi régulières auprès de ces groupes, ainsi que des individus si nécessaire, permettront un coaching continu par l'OIM et Caritas ainsi qu'une fertilisation croisée des meilleures pratiques pour les petites entreprises. Cela contribuera à la cohésion sociale entre les anciens combattants et les bénéficiaires de la communauté, tout en permettant aux bénéficiaires de partager leurs expériences et leçons apprises en termes de pratiques commerciales ainsi que de se donner mutuellement des conseils.

Les superviseurs de Caritas et les experts techniques de l'OIM effectueront conjointement ces visites et veilleront à ce que chaque communauté cible soit visitée au moins une fois par mois pendant les premiers mois de la mise en œuvre de l'entreprise jusqu'à la fin du projet. Tout en servant principalement de moyen de soutenir les entreprises, il permettra également le renforcement des capacités du personnel de Caritas par les experts de l'OIM.

Activité 2.3.2 : Appui aux chaînes de valeurs agricoles porteuses (Manioc, haricot et maïs)

Des réunions d'échanges avec les fournisseurs/vendeurs d'intrants (manioc, maïs et haricot), des acheteurs/transformateurs ex-combattants et autres bénéficiaires et des transporteurs des produits agricoles seront organisées périodiquement pour renforcer l'interconnexion et le dynamisme de tous les acteurs de différents maillons de chaque filière développée.

Pour faire la promotion des produits agricoles transformés au niveau local et provincial, les activités de marketing seront organisées par les coopératives et regroupements des bénéficiaires. Des affiches, tableaux des prix, dépliants seront produits, des émissions radios dans les médias locaux et de sensibilisation auprès des consommateurs potentiels seront organisées dans le cadre de la promotion des produits transformés et quantités disponibles pour la vente.

Il s'agira des séances de rencontres sous forme de réunions avec les producteurs regroupés dans le but de les connecter avec les transformateurs regroupés, pour faciliter la restructuration, la redynamisation et l'accompagnement de ces regroupements de producteurs afin de rendre disponibles la matière première de qualité aux transformateurs. Chaque réunion se fera pendant un jour et cela 2 fois par semestre. 60



participants seront ciblés et les thèmes liés aux modalités de la vente, de la qualité des récoltes, de transparence, de traçabilité des produits et de connectivité entre les produits seront développés.

Il s'agira des réunions trimestrielles au cours desquelles toutes les parties prenantes de chaque filière agricole discuteront des enjeux de leur filière, proposeront des lignes directrices à suivre pour pérenniser les maillons au sein desquels chacune des parties prenantes travaille et s'accorderont sur les prix, qualités et quantités des produits mis en vente.

Des réunions semestrielles seront organisées et vont regrouper les vendeurs d'intrants améliorés d'agriculture, de la pêche, élevage et d'AGR non agricole. Cela devra faciliter l'accès aux intrants de qualité de manière régulière et à des prix abordables au niveau communautaire.

Trois sessions de formation de trois jours seront organisées avec la participation de 40 personnes par session. Différentes thématiques sur des techniques de conservation des produits agricoles et d'autres activités nécessaires de post récolte seront abordées. L'accent sera mis sur les cultures vivrières rentables et porteuses que les regroupements et coopératives agricoles devront transformer et commercialiser.

Trois séances de formation sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles seront organisées. Chaque séance portera sur une filière spécifique dont le manioc, le maïs et le haricot. 40 membres des 25 coopératives et regroupements de transformateurs bénéficiaires des machines de transformation vont y participer.

De missions conjointes de suivi-accompagnement, supervision et évaluation à base trimestrielle et semestrielle seront organisées avec les services étatiques spécialisés de la division provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage et du plan dans la zone du projet. Ces missions s'organiseront au niveau territorial et provincial pour permettre l'appropriation des actions et accompagnement technique des structures communautaires appuyées par le projet.

L'équipe technique de Trôcaire spécialement le chargé de suivi et évaluation avec les staffs de mise en œuvre des partenaires organiseront des missions continues sur terrain pour suivre et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités et recadrer si nécessaire les imperfections observées tant chez les partenaires de mises en œuvre comme chez les structures communautaires chaque trimestre. Des études de cas et capitalisation (histoires de succès, images, communication etc.) seront réalisées et les rapports seront partagés avec tous les membres du consortium sous le leadership de l'OIM.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique (maximum 1/2 page)

Les activités de relance économique encourageront la participation des femmes à tous les niveaux. Les jeunes vulnérables acquerront des compétences professionnelles et s'engageront dans des activités d'entrepreneuriat, d'apprentissage et/ou d'emploi. Le Consortium s'assurera de la représentativité quantitative des femmes et des jeunes dans toutes les instances de décisions. Pour y arriver, des variables claires seront formulées pour mesurer la participation qualitative et quantitative de la femme, des jeunes et des groupes vulnérables dans les actions du projet. Le projet encouragera la participation des femmes et des jeunes aux différentes sessions de renforcement des capacités et activités économiques. Les priorités spécifiques de femmes et des hommes en termes de réinsertion économique seront analysées pour y apporter des solutions idoines, et le suivi et évaluation des HIMO et activités économiques inclura ainsi une appréciation du degré auquel les priorités de chacun auront été adressées. De manière générale, la base de données des bénéficiaires et les indicateurs du projet seront désagrégés par sexe et âge. Des modules de formation sur le genre seront inclus dans les curriculums de formations.



Les analyses des chaînes de valeur et de moyens de subsistance auront des questions spécifiques liées aux barrières économiques des femmes et des jeunes et les activités seront ajustés à ces résultats pour adresser les barrières identifiées.

Concernant le regroupement de bénéficiaires sous forme d'associations qui bénéficieront de la mise en œuvre d'AGR, chaque groupe/association sera dirigée par un comité de gestion qui sera élu par les membres. Au moins 30% des membres de ces comités devront être des femmes afin de susciter l'intérêt de plus de femmes. Un travail sera fait pour renforcer leur capacité de gestion.

En termes prévisionnel, la participation des femmes devra être envisagée à plus ou moins 30% dans les différentes assises. Cependant, un travail en amont devra être envisagé notamment pour sensibiliser les femmes à ce propos. En termes de soutien direct au renforcement de capacité des femmes, l'objectif spécifique identifiera des associations des opératrices économiques de la ZP notamment les agricultrices, les commerçantes de biens de premières nécessités en vue d'identifier avec elles les soutiens adéquats et réalisables leur permettant d'accroître leurs pouvoirs économiques.

Enfin, un pourcentage spécifique du budget sera alloué spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes selon les lignes directrices Genre de l'ISSSS.

I. Analyse des acteurs locaux, provinciaux, nationaux et/ou régionaux

Acteur	Niveau (local, provincial, national, régional)	Type d'influence sur les dynamiques de conflits (positif ou négatif)	Intérêts, rôles dans le processus de stabilisation
Acteurs politique	National et provincial et régional	Positif et négatif	Certains ont une influence négative comme soutien des jeunes au sein des groupes armés et peuvent être contre la stabilisation. D'autres en plus influencent positivement la stabilisation pour leur Integer économique et le bien-être de la population.
Les groups arms	Local	Négatif	Intérêt dans l'instabilité de la zone pour l'appropriation abusive des biens de la communauté
Les mutualités ethniques et chefs coutumiers	Local et provincial	Positif et négatif	Jouent un grand rôle dans la sensibilisation autour des conflits identitaires, intra et intercommunautaires ; ainsi que la sensibilisation à la démobilisation des jeunes et leur intégration au sein des projets de développement.
Les regroupements des jeunes au niveau local	Local	Positif et négatif	Jouent un grand rôle dans le processus de stabilisation dans la sensibilisation des pairs (découragement de l'enrôlement au sein des groupes



			armés) ; ont en plus l'intégrer d'intégrer les projets de développement.
Les structures de résolution des conflits au niveau locale	Local	Positif	Conduite des médiations interpersonnelles au niveau de la base.
Les cadres de concertation inter communautaire	Provincial et local	Positif	Organisation des dialogues intercommunautaires pour assurer la cohabitation pacifique au niveau local.
L'armée Nationale	National	Positif	Sécurisation de la zone d'intervention du projet et renforcement du processus de pré-cantonement
Gouvernement	National et provincial et régional	Positif	Garant du processus de stabilisation de la zone et le renforcement de la sécurité de la population de dans la zone. Lancer le processus de démobilisation des jeunes et leur intégration au sein de la communauté.
Monusco	National et provincial et régional	Positif	Garantir sa participation totale au sein du processus de stabilisation et soutien du gouvernement ;
Les ONG humanitaire et de développement	National et provincial et régional	Positif	Développement des programmes d'intégration des jeunes pour leurs générations des revenus et le développement personnel.

I. La participation du gouvernement provincial et national et des autorités locales dans la mise en œuvre du projet

Afin de s'assurer de l'appropriation institutionnelle de l'implémentation et des résultats pour une durabilité et un impact après le projet, le consortium sous le lead de l'OIM mettra à disposition les moyens et mesures nécessaires pour faire participer les principaux acteurs (à différents niveaux), y inclus le gouvernement provincial, les autorités locales ainsi que les autres parties prenantes (instances religieuses au niveau local). Les institutions étatiques nationales seront impliquées dans le cadre des actions de plaidoyer.

Des engagements seront signés avec les autorités compétentes dès le début du projet au niveau local et provincial pour définir les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Ces engagements détermineront le niveau d'implication et l'apport de la partie nationale pour la réussite du projet ainsi que les conditionnalités pour la mise en œuvre de certaines activités, notamment les activités relatives aux aspects fonciers, à la mise en place des AGR et la mise en œuvre des projets communautaires. Ces engagements seront signés au niveau territorial et transmis au niveau provincial pour en assurer le suivi et le respect.

L'ancrage institutionnel sera assuré au sein de chaque résultat de la manière suivante :



L'engagement politique a été défini comme prioritaire pour arriver à une stabilisation. Le consortium s'engagera directement avec le Gouvernement dans toute la mise en œuvre du programme. Leurs représentants à tous les niveaux seront impliqués pour faire partie du comité de préparation, de mise en œuvre et de suivi. Trôcaire travaillera en collaboration directe avec les services étatiques spécialisés et dédiés à son domaine d'intervention dans le cadre de l'appui technique, suivi et évaluation de son résultat. Ainsi, des missions conjointes seront organisées, des réunions de coordination au niveau provincial, territorial et local seront tenues. Les rôles et les responsabilités de chacun seront définis dans un plan d'action commun au Gouvernement et au projet. Le projet n'œuvrera pas seul mais travaillera avec les interventions alignées à la stratégie de stabilisation et aux sections substantives de la MONUSCO. Cette démarche assurera ainsi la durabilité et le succès des interventions de ce projet.

Un accent particulier sera mis sur l'engagement des structures et institutions provinciales, y compris les structures coutumières en assurant un investissement dans le développement de leurs compétences et capacités. Les Ministères et Divisions étatiques¹⁴ et Sections de la MONUSCO¹⁵ pertinents seront impliqués dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi des activités. En complémentarité, une approche s'inspirant des actions de dialogue démocratique sera mise en place afin de renforcer la confiance et la coopération entre l'état et la population. Ainsi, le consortium avec l'appui du STAREC, engagera les parties prenantes nationales et provinciales à différents échelles dans l'appropriation des interventions.

¹⁴ Ministres Des Affaires Sociales, de l'Agriculture, Élevage et Pêches et des Affaires Foncières

¹⁵ DDR, Protection, Violence Sexuelle, Affaires Civiles, l'Unité de la Stabilisation



II. Durabilité / viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle

Le projet a une durée relativement courte de 18 mois et devra ainsi assurer la durabilité de ses interventions et résultats dès le lancement. Les parties prenantes et les bénéficiaires devront avoir la capacité, la motivation et les ressources nécessaires pour pérenniser les acquis du projet. Les conditions à cette durabilité (besoins en ressources, capacités adéquates, partenariats etc) seront développées et discutées de manière participative et inclusive avec les parties prenantes et bénéficiaires au début de projet. Si besoin, les engagements seront modifiés durant l'implémentation du projet. Le consortium devra développer une stratégie / plan de sortie avec les parties prenantes (y inclus les autorités à différents niveaux) avec des responsabilités qui seront attribuées à chaque partie prenante. Cette approche participative sera accompagnée d'un suivi régulier des résultats du projet qui montrera l'état d'avancement sur les objectifs et les besoins additionnels en matière d'investissement, de sorte que les interventions soient durables.

Pour assurer la durabilité du projet, le consortium s'engagera dès lors à inclure de manière participative les différentes parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des différentes interventions. Des séances de renforcement des capacités des bénéficiaires et des dons matériels seront réalisées pour permettre de pérenniser le fonctionnement des AGR, des MUSO et des chaînes de valeur établies dans le cadre de cette intervention.

Le rôle de la femme et des jeunes dans la communauté sera promu lors de toutes les séances. Les hommes, femmes, jeunes filles et jeunes hommes seront identifiés à travers le profilage et les évaluations d'enquête des villages existantes sur lesquels le projet pourra capitaliser : elles seront renforcées (matériels, infrastructures, ressources humaines), professionnalisées, capacités et mises en réseau (pour éviter l'enclavement et l'isolement) pour une plus grande efficacité et durabilité. Le projet compte également se baser sur les structures qui seront créées /ou appuyées par la composante Dialogue démocratique.

Les stratégies d'intervention seront alignées sur les priorités du gouvernement provincial, territoriaux et des ETD dans la ZP. Des séances de travaux conjoints seront donc organisées au début du projet pour se mettre d'accord sur les différents types d'interventions et activités qui vont être mises en œuvre avec les parties prenantes. Le projet ne doit pas être mise en œuvre en parallèle de ces lignes et directives stratégiques, mais devra plutôt accompagner les objectifs qui ont déjà été approuvés par le gouvernement à différents niveaux. De cette façon, à la fin du projet, les acteurs qui étaient impliqués dans tout le processus identifieront les acquis du projet comme les-leurs et s'approprient des capacités acquises pour assurer la durabilité. Au cas où des priorités sectorielles n'ont pas encore été établies, les partenaires du Consortium aideront les acteurs gouvernementaux à les identifier et à les définir de manière inclusive et participative.

- Une faible durabilité des projets a été constatée dans les financements antérieurs de la stabilisation en raison d'une faiblesse dans la stratégie de transfert des acquis rendant ainsi difficile l'appropriation des acquis par les structures étatiques et les acteurs locaux. Une collaboration très étroite (Suivi, supervision, évaluation des activités et capacitation technique) avec les services techniques spécialisés des ministères (IPAPEL, la Division du Plan, les autorités politico-administratives, etc) afin de soutenir toutes les parties prenantes (Coopératives, regroupements de producteurs, transporteurs, les MuSo, etc) à assumer leurs rôles à la clôture du projet ;
- L'implication de la communauté dans toutes les étapes du projet sera aussi une garantie pour que la confiance entre la communauté et les services étatiques puisse réellement être réinstaurée et renforcée dans une optique de rapprochement communautaire ;
- Les activités de réinsertion et de relance économique seront alignées aux interventions des projets en cours de Trocaire au sein de la Chefferie Walendu Bindi et Bahema Sud (Projet IAPF). Cette approche permettra de bâtir une complémentarité visant la durabilité des actions et la coordination technique entre les structures dans le même secteur/ filière ;



- Au cours de l'exécution du projet, les nouvelles MuSo créées seront regroupées et les anciens seront accompagnés. Les différents Comités de GM seront renforcés en capacités et leurs animateurs impliqués directement dans la mise en œuvre des activités. A la fin du projet, ces animateurs vont continuer à accompagner les MuSo et à garantir la bonne gestion des groupes au niveau des outils de gestion et de la gouvernance.

La durabilité de l'action proposée est articulée autour de quatre paramètres standards de viabilité (capacité, motivation, ressources et liens avec le préexistant) et chaque résultat est structuré les valeurs ajoutées des stratégies du Consortium au sein des trois résultats.

III. Redevabilité envers les populations affectées

Pour garantir la redevabilité envers les populations affectées, le consortium mettra en place un mécanisme de plaintes dans les zones prioritaires du projet. L'OIM, en tant que lead du consortium, a des années d'expérience dans la mise en place de mécanismes de responsabilisation / communication bidirectionnelle dans les camps de déplacés / réfugiés. Cette expérience sera partagée avec les autres partenaires du consortium pour une mise en œuvre effective dans les zones d'intervention.

Suite à la sélection des communautés cibles, boîtes à plaintes seront établis et contrôlés régulièrement par les différents partenaires de consortium. Le besoin potentiel d'appareils d'enregistrement audio dans les zones à fort taux d'analphabétisme sera étudié si nécessaire pour garantir un accès adéquat à toutes les populations touchées. Ce mécanisme permettra au consortium d'enregistrer rapidement tout mécontentement potentiel à l'égard du projet et de prendre rapidement les mesures appropriées pour remédier à la situation. Cette activité est une contribution clé à la satisfaction de la communauté envers le projet ainsi que sa durabilité.

Dans les zones où le mécontentement à l'égard du projet est perçu par le personnel du projet, des focus group discussions auront lieu pour explorer la racine du problème et déterminer les réponses appropriées.

L'état d'acceptation et de satisfaction de la communauté à l'égard du projet et des ex-combattants sera un point à l'ordre du jour de chaque réunion de coordination mensuelle avec le consortium et l'ACIAR. Cela assurera la coordination des projets tout en rendant moins probable que certaines plaintes ou perceptions de la communauté puissent passer à travers les mailles du filet

IV. Le transfert de compétences et de renforcement des capacités des organisations / structures locales partenaires

Le Consortium reconnaît l'importance de créer une appropriation parmi les structures locales diverses avec lesquelles le consortium travaillera afin d'assurer la représentation de la voix des hommes, femmes, jeunes hommes et jeunes filles de la zone d'intervention et de créer des liens avec les systèmes de gouvernances locales au plus haut niveau administratif. L'approche de renforcement des capacités se basera sur une mobilisation continue des acteurs non pas sur une base financière mais plutôt sur la construction/renforcement des engagements envers le processus de stabilisation ainsi que sur le renforcement des compétences pour qu'ils soient capables de diriger ce processus (y compris après la fin du projet).

Les activités seront mises en œuvre par les organisations locales comme CARS, APEC et Caritas afin que ces dernières s'approprient l'approche et la méthodologie. CARS et l'APEC travailleront en étroite collaboration avec Trocaire pour assurer un niveau élevé de supervision et de coaching sur toutes les activités de subsistance agricole. Suite aux défis passés dans les projets de stabilisation, Cartias bénéficiera d'une étroite collaboration avec l'OIM, qui assurera un suivi étroit de l'impelmentation et de la gestion des activités et des finances individuelles. Cela permettra un renforcement des capacités



spécifiquement dans le domaine des formations professionnelles et du soutien aux activités génératrices de revenus mais aussi plus généralement dans la gestion de projets et la gestion financière.

Enfin, pour renforcer le rôle des femmes en matière de leadership pour le développement et la relance économique, des programmes de formation concernant les aspects de genre, de promotion de la femme et de leadership seront organisés pour les membres et représentants des institutions étatiques (locale, territoriales ou provinciales) ainsi que les membres des ONG.



IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

I/ Capacités organisationnelles et managériales

Agence / Organisation	i. Financements mobilisés pour l'année 2019	i. Sources de financement	ii. Ressources humaines existantes en RDC	ii. Ressources humaines (déjà existante dans l'organisation) à utiliser (mobiliser) dans le cadre du projet	ii. Nombre de staff à recruter	iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet
OIM	Humanitaire (12 255 489 USD)	CERF, ECHO, OFDA, canada, SIDA	L'OIM RDC compte actuellement 173 staffs dont 26 expatriés et 147, répartie dans six provinces : Kinshasa (Bureau de mission) et les sous bureau de Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Bukavu, Goma, Beni et Bunia.	N/A		OIM dispose d'un bureau à Bunia. Toutes les ressources matérielles seront disponibles au début du projet
	Stabilisation (11 173 501 USD)	INL, Pays-Bas, PBF				
	Santé (15 000 000 USD)	Bank mondiale, OFDA,				
	IBM (569 446 USD)	UE, Belgique				
TROCAIRE	Projet «Building Gender Equitable and Resilient Communities in Ituri, DRC »	1, 532,664 \$USD Ambassade de la Suède en République Démocratique du Congo	Trocaire RDC compte actuellement 28 staffs dont 4 expatriés, répartie dans deux provinces : Kinshasa (Bureau de	7 staffs de Trocaire seront impliqués dans la mise en œuvre du présent projet partiellement à savoir : 1 Senior Programme Accountant (65%) ;	Chargé de projet qui sera recruté dès l'approbation du projet pour la gestion globale du projet.	Trocaire, CARS et APEC disposent des bureaux à Bunia et les ressources matérielles nécessaires pour réaliser son travail



	Projet : «Resilient and gender equitable communities in Ituri, DRC»	€ 750,000 Irish Aid et Trocaire	représentation) et son bureau principal à Bunia CARS compte 12 staffs nationaux basées en Ituri	Women Empowerment Technical Adviser (10%) ; Livelihoods and Resources Rights Technical Advisor (20%) ; Program Manager (20%) ; Conflict Sentitivity Technical Advisor (15%) ; Logistic Assistant (30%) et un Chauffeur (25%) 5 staffs de CARS seront impliqués dans la mise en œuvre de ce projet et seront pris en charge partiellement : Coordinateur (20%) ; Chef de bureau relais (20%) ; Directeur Administratif et Financier (20%) ; Comptable (20%) et Caissière (20%). 7 staffs de APEC seront impliqués dans la mise en œuvre de ce projet et seront pris en charge partiellement : Finance and Administrative Officer (25%) ; Logisticien (25%) ; Coordinateur (25%) ;	6 nouvelles personnes seront recrutées dans le cadre de ce projet par CARS et seront prises en charge à 100% pour assurer sa mise en œuvre efficace à savoir : Formateur spécialisé dans la structuration et accompagnement des coopératives et associations ; Formateur spécialisé sur les mutuelles de solidarité et les activités génératrices des revenus et 4 animateurs chargés des mutuelles de solidarité. 4 animateurs seront recrutés par APEC dans le cadre de ce projet	
	Projet «Community based prevention and response to the ebola virus disease in Ituri province - DRC»	€ 328,828 Irish Aid				
	Projet d'assistance aux personnes déplacées internes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre	€ 150,000 Irish Aid				
	Projet de sécurité alimentaire dans la province de l'Ituri	€ 204,927 MISEREOR				
	Assistance multi sectorielle (vivres, éducation et santé) et sensible à la nutrition aux personnes déplacées internes, retournées et familles d'accueil	\$ 150,907.55 PAM				



	vulnérables en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri			Chargée des ressources humaines (25%) ; Chargé de projet (25%) ; Finance Assistant (40%) et Caissière (40%).	et s'occuperont de la chaîne des valeurs	
	Projet d'urgence en appui aux populations déplacées dans la province de l'Ituri	€ 480,000 Irish Aid				
CARITAS	Budget total annuel en USD: 8 311 898, 39 \$ US	Principaux donateurs : OIM, TROCAIRE, Fonds Mondial, Memisa Belgique, Fonds de Cohérence pour la Stabilisation, UNHCR, PAM, Fonds Humanitaire, PNUD, UNFPA, Fonds Social, Gouvernement Suédois, Unions Européenne.	Caritas Bunia compte actuellement 107 staffs, répartie dans les 3 territoires de la Province de l'Ituri dont Djugu, Irumu et Mambassa.	Caritas Bunia compte actuellement 4 staffs disponibles	Caritas Bunia compte recruter 7 staffs	Caritas Bunia dispose d'un bureau à Bunia. Caritas a des engins roulants, les équipements du bureau



II/ Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalité de collaboration avec les autres membres du Consortium

OIM : *Étant* donné que le conflit est un facteur principal de mobilité des populations, les pays touchés et la communauté internationale demandent souvent à l'OIM d'aider à la réinstallation et à la fourniture d'une assistance aux personnes déracinées par le conflit et la guerre. L'OIM a mis en œuvre plus de 120 programmes dans plus de 30 pays au cours des 25 dernières années et est l'une des plus grandes organisations de mise en œuvre du DDR au sein du système des Nations Unies. En conséquence, l'OIM s'est engagée à renforcer son rôle en tant qu'acteur clé du DDR, de la consolidation de la paix et de la stabilisation afin de prévenir et d'atténuer les conflits, d'appuyer le relèvement après un conflit et de créer les conditions d'une paix durable.

Dans des contextes DDR non traditionnels, comme dans la région du bassin du lac Tchad ou en Somalie, l'OIM a adapté ses approches et outils DDR pour soutenir les gouvernements dans le désengagement et la réintégration des anciens combattants afin de prévenir le risque de récurrence et de rétribution communautaire, faciliter le retour, la cohésion sociale et la réconciliation, et empêcher le recrutement dans des groupes extrémistes criminels ou violents organisés. Dans ces nouveaux contextes, le travail de l'OIM « DDRR » s'attaque aux moteurs de l'extrémisme violent pour empêcher tout recrutement ou (re) recrutement et renforcer la résilience individuelle et communautaire. Lorsqu'aucun programme DDR officiel n'a été établi, comme Haïti ou la République centrafricaine, l'OIM met en œuvre un programme de réduction de la violence communautaire (CVR) pour créer des conditions qui améliorent la sécurité et la stabilité au niveau communautaire.

L'OIM travaille actuellement dans le cadre d'un programme d'appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle dans le Kasai et le Tanganyika. Ce projet comporte des volets HIMO et AGR gérés spécifiquement par l'OIM dans le Tanganyika.

Dans le cadre de ce programme, l'apport de l'OIM sera focalisé principalement sur le résultat 1 de l'objectif spécifique 1 et la coordination générale du consortium en mettant à contribution son expertise dans le domaine de la réintégration des ex-combattants. L'OIM utilisera son expertise dans le suivi des mouvements de la population à travers la Matrice des Mouvements de Déplacement (DTM) pour effectuer le profilage des ex combattants et de leurs dépendants dans la ZP de Sud Irumu en utilisant la méthodologie ICRS. L'OIM effectuera également des Enquêtes d'évaluations des villages pour ressortir tous les besoins identifiés dans les communautés respectives. L'OIM mettra en œuvre la composante HIMO avec transferts monétaires conditionnels et assurera le renforcement des capacités des bénéficiaires. L'OIM utilise actuellement une approche inclusive et participative pour l'implémentation de projets à base communautaire au Nord-Kivu et en Ituri et utilisera son expertise dans ce domaine pour coordination la mise en œuvre de toutes les interventions dans le cadre de ce Consortium.

CARITAS : La Caritas Développement du Diocèse de Bunia a existé depuis l'année 1962 sous l'appellation Œuvres Sociales Diocésaines de Bunia, laquelle ASBL a obtenu son statut juridique depuis l'année 1973 par l'Ordonnance présidentielle No 73-173 du 21 juin 1973. Et par l'arrêté ministériel No 759/CAB/MIN/J &GS/2005 du 09 Avril 2005, les modifications de ses statuts ont été approuvées. Son aire d'action s'étend sur cinq territoires, à savoir le territoire de Djugu d'Irumu, de Mambasa, de Mahagi et d'Aru, dans la Province de l'Ituri. Ses interventions sont axées sur le développement durable, les urgences humanitaires, la santé, les droits humains et la stabilisation.

En outre, ses actions s'inscrivent dans le cadre de la pastorale sociale de l'Eglise catholique et sont orientées vers toutes les catégories des personnes sans discrimination de race, tribus, religions, et autres. Ainsi, lors de la mise en œuvre de ses projets, la Caritas Bunia travaille à la base avec les leaders communautaires locaux, les autorités administratives et les responsables ecclésiales. Caritas intervient déjà dans plusieurs domaines d'activités dans la ZP, partant de l'humanitaire aux projets



de stabilisation communautaire. Dans le cadre de ce programme, la Caritas va se focaliser sur la formation des bénéficiaires sur les itinéraires techniques de réinsertion socio professionnelle et la facilitation de l'élaboration de plans d'affaires avec les regroupements/coopératives pour tous les bénéficiaires

TROCAIRE : L'organisation Internationale non-gouvernementale dénommée Trocaire est opérationnelle en RDC depuis 2008, avec son bureau pays basé à Kinshasa et un bureau terrain à Bunia depuis septembre 2015. Elle justifie d'une large expérience dans la mobilisation des ressources propres et institutionnelles pour appuyer ses programmes en République Démocratique du Congo.

Actuellement, Trocaire met en œuvre un programme intégré de résilience communautaire qui vise à renforcer la résilience et l'équité entre les sexes dans les communautés en Ituri afin qu'elles soient mieux préparées et capables de résister aux chocs récurrents.

Conformément à l'approche partenariale que Trocaire utilise dans la mise en œuvre de tous ses programmes/projets, il travaillera en collaboration avec L'Association pour la Protection de l'Enfance au Congo « APEC » et le Cadre d'Appui pour la Recherche des Solutions « CARS » qui seront ses partenaires depuis plus de 6 ans pour la mise en œuvre de ce projet. APEC avec l'appui de Trocaire devra délivrer sur toutes les activités en lien avec le produit 3.2 lié à l'amélioration de la chaîne de valeurs agricoles et autres AGR alors que CARS sera responsable de délivrer sur le produit 3.1 et 3.2 du Résultats 3 qui a trait au regroupement des bénéficiaires en associations/coopératives de producteurs/ transformateurs et Mutuelles de solidarités ainsi que leurs renforcements de capacités, l'accompagnement dans l'octroi et gestion des fonds de roulement.

Pour se rassurer d'une présence effective et permanente pour la mise en œuvre et le suivi du projet sur le terrain, APEC l'un des partenaires, utilisera une équipe de 11 personnes dont 5 personnes à plein temps à savoir : un responsable du développement des filières et 04 animateurs de terrain qui seront recrutés dès l'approbation du projet et 7 personnels d'appui à temps partiel notamment, le Finance and Administrative Officer (25%), le Logisticien (25%), le Coordinateur (25%), le Chargé des ressources humaines (25%), le Chargé de Monitoring et Évaluation(25%), le Finance Assistant (40%) et la Caissière (40%) qui appuieront les actions du projet au quotidien.

CARS l'autre partenaire de mise en œuvre de Trocaire, au vu des deux produits qu' ils devra délivrer, travaillera avec une équipe de 11 personnes également dont 6 seront impliquées directement dans la mise en œuvre des activités à savoir un responsable de l'organisation communautaire, de la structuration et l'accompagnement des associations et coopératives, ainsi que leurs renforcement de capacités, un responsable de la mutualisation des fonds au sein des associations/coopératives et renforcement de capacités des bénéficiaires et 4 animateurs chargés de la mobilisation/sensibilisation et suivi des bénéficiaires dans les groupes de mutuelles de solidarité. Ces derniers seront appuyés par une équipe de 5 personnes à temps partiel à savoir : le Coordinateur (20%) également formateur, le Chef de bureau relais (20%) qui s'occupera également du monitoring et suivi des activités, du Directeur Administratif et Financier (20%), du Comptable (20%) et de la Caissière (20%).

Trocaire et ses 2 partenaires de mise en œuvre disposent de bureaux en Ituri, de véhicules (Trocaire), équipements de travail et du matériel informatique qui seront mis à la disposition du projet. Pour le personnel qui sera recruté, il est prévu d'acheter du mobilier de bureau (4 chaises, 4 tables et 1 étagère), 4 ordinateurs et 4 motos.

Trocaire est une organisation caritative des églises catholiques de l'Irlande, créée en 1973 qui œuvre pour un monde juste et en paix où la dignité des êtres humains est garantie, leurs droits sont respectés, où les besoins fondamentaux sont satisfaits et les ressources partagées équitablement, où les êtres humains contrôlent leur propre vie et les dirigeants agissent pour le bien commun. Il détient une grande expérience dans l'appui technique, financier et l'accompagnement des Organisations de la Société Civile dans les domaines d'action



pertinents pour ce projet à savoir les moyens d'existence durable et l'accès aux ressources à travers l'agriculture durable, la structuration des bénéficiaires en organisations paysannes de production et d'écoulement des produits, l'appui en activités génératrices des revenus, la promotion de l'épargne et des crédits, etc... Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec APEC et CARS qui détiennent également une expertise avérée dans les domaines précités.

Dans le cadre de ce projet, Trocaire contribuera principalement sur le Résultat 3 du Consortium OIM-Trocaire-Caritas Bunia libellé « La relance économique et la cohésion sociale sont renforcées grâce à des conditions favorables aux activités économiques et productives » en délivrant spécifiquement sur les 3 produits suivants : 1) Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables grâce à la mise en œuvre des systèmes de gestion et d'approvisionnement durables; 2) Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables grâce à de meilleures chaînes de valeur, des mécanismes d'approvisionnement et de commerce; 3) Les membres de la communauté, les anciens associés du FRPI et les victimes du FRPI sont réunis pour mutualiser l'épargne, financer des projets et s'entraider à l'aide d'une mutuelle de solidarité (MuSo).

Le principal bureau terrain de Trocaire est basé à Bunia dans la province d'Ituri ainsi qu'APEC. Quant à CARS, il a un bureau de représentation en Ituri qui couvre la partie EST du pays pour ses différentes interventions. Le positionnement géographique des bureaux permet d'assurer une bonne couverture de la province dans les différentes interventions.

V. Gestion et coordination

a) **Gestion et coordination du projet**

I/ La coordination du Consortium à l'interne

L'OIM en tant qu'agence « lead » du Consortium « OIM-CARITAS-TROCAIRE » assurera la coordination globale du projet. Afin d'assurer une coordination et une collaboration étroites entre tous les partenaires du consortium, l'OIM présidera une réunion de coordination mensuelle. L'organisation d'exécution du projet de dialogue démocratique correspondant pour la réintégration des ex-combattants du FRPI, ACIAR, participera également à cette réunion, ce qui permettra le partage d'informations, la rationalisation des approches et l'identification des retards ou obstacles potentiels.

Un(e) coordinateur (trice) sera recruté(e) par l'OIM pour assurer la bonne mise en œuvre du projet par les différents partenaires. Les termes de référence seront développés et publiés au mois de janvier (poste international) pour garantir le commencement des activités dès le décaissement des fonds. Étant conscient des délais au niveau des ressources humaines qui souvent bloquent la phase d'opérationnalisation, le lead et les membres du consortium ont déjà lancé les procédures de staffing sous réserve de confirmation du financement. Les différentes organisations sont en train de cibler les meilleurs candidats pour diminuer la période consacrée au recrutement.

Organisation	Poste	Remarques
IOM	Coordinateur de programme) International	Le TDR a été rédigé et l'annonce du poste est attendue mi-février Dans l'intérim, IOM assurera toute tâche de coordination et planification à travers l'équipe stabilisation résidente à Goma avec la possibilité de déployer la Chargée de Programmes de Stabilisation et Relèvement en caractère intérimaire.
CARITAS		



TROCAIRE	Directeur des programmes Trocaire en RDC	Il est la personne ressource et représentera Trôcaire dans toutes les réunions de coordination. Il est en pleine fonction et basé à Bunia dans la province de l'Ituri
-----------------	--	---

Suite aux leçons apprises des programmes de Stabilisation mises en œuvre en Ituri et au Nord-Kivu, une période de préparation et de mise en place du Consortium sera fixée dans le plan de travail (durée maximale de 3 mois) pour mettre en place tous les aspects logistiques, administratifs et financiers qui assurera le bon fonctionnement du Consortium pendant les deux années du projet. Les activités suivantes seront implémentées dans la phase de démarrage (maximum 3 mois) du programme :

- Activité 1.1.1 : Produire une enquête d'évaluation de village (Village Assessment Survey) pour évaluer la situation socio-économique locale et cartographier des infrastructures socioéconomiques de base à réhabiliter dans la zone du projet
- Prenant compte du contexte sécuritaire actuel en Ituri et dans la zone prioritaire, les aspects liés à la sécurité ont été analysés pendant la préparation de l'Appel à Proposition (AAP). Le point focal de la sécurité de l'OIM évalue de manière permanente le contexte sécuritaire, les mesures qui sont à prendre et les coûts qui seront liés aux équipements sécuritaires nécessaires pendant l'implémentation du programme. Un rapport détaillé sera produit sur la situation sécuritaire. Aucune distinction ne sera faite en termes de sécurité pour les partenaires onusiennes (OIM), ONG-Internationales et partenaires d'implémentation.
- Les aspects logistiques pour démarrer le programme dès le décaissement des fonds ont déjà été identifiés et une liste a été développée comprenant tous les points d'action qui devront être implémentés pour un démarrage rapide du projet dès que les financements se confirment.
- Sélection des partenaires locaux : compte tenu de sensibilité de ces types d'intervention, tous les partenaires devant travailler dans ce projet sont déjà identifiés. L'OIM et CARITAS mettront directement en œuvre les activités et Trocaire a déjà identifié le partenaire avec qui, elle travaille (ONG CARS).
- « **Un consortium, trois membres, un seul système** » : comme partie intégrale de la considération tenue vers le principe de "ne pas nuire" et les leçons apprises des autres programmes en cours de mise en œuvre dans la zone prioritaire, le consortium s'engage à convenir lors de la phase de démarrage d'un tableau de prix unitaire pour le système de prise-en-charge des bénéficiaires de nos interventions (allocations pour les frais de déplacements, séjours, per diems, frais de modération, etc.). L'objectif est double : (i) montrer à la communauté que le consortium travaille dans un esprit d'unité sans fissures malgré la diversité d'approches mais aussi (ii) encourager une participation équitable de la part des bénéficiaires au-delà des aspects pécuniaires.
- Une unité conjointe de coordination (UCC) sera mise en place au sein du Consortium afin d'assurer la bonne coordination et le séquençage des activités du projet. Cette unité sera composée de points focaux de chaque organisation partenaire et se réunira chaque mois (en coordination avec le secrétariat technique si nécessaire) afin d'identifier les problèmes et difficultés ainsi que les interventions planifiées pendant le prochain mois dans le but d'accroître la synergie des interventions. L'OIM assurera le lead dans la coordination (à travers le coordonnateur du programme) et il sera question, pendant cette phase de démarrage, de :
 - Définir un plan de travail conjoint et en assurer le suivi régulier auprès des membres du Consortium ;
 - Élaborer un calendrier concerté des réunions, de rapportage périodique et des missions de suivi des activités
 - Développer et mettre à jour trimestriellement un « *Area-Based Action Plan* » (ABAP) pour une meilleure coordination et synergies des activités des membres du consortium et nos partenaires d'implémentation respectifs sur la base des collectivités/groupements ciblées.
 - De mettre en place un plan de suivi des résultats
 - D'élaborer une stratégie de communication de manière conjointe
 - D'élaborer une stratégie de mobilisation des fonds
 - D'élaborer une stratégie Genre de manière conjointe



- D'élaborer une stratégie de Plaidoyer conjointe en coordination avec STAREC et le Secrétariat Technique
- De coordonner avec le bureau de la MONUSCO et STAREC-Bunia, pour décrocher des synergies plus fines avec les différentes Sections Substantives et suivre les orientations du Chef de Bureau.
- Dans cette même lignée, les points focaux pour le S&E et les aspects genre seront identifiés pour chaque partenaire pendant la phase de démarrage. L'OIM assurera le lead pour les aspects de S&E et sera en contact direct avec la cellule de S&E du Secrétariat Technique. Une séance de travail sera organisée pendant cette phase pour discuter des outils de collecte de données, des livrables, des tâches spécifiques de chaque partenaire etc. Selon les leçons apprises de l'implémentation des projets de stabilisation dans d'autres provinces de l'Est, chaque partenaire du Consortium a budgétisé un point focal S&E. La même approche sera utilisée pour assurer que les questions du genre sont intégrées dans toutes nos interventions. World Vision a été identifiée comme organisation qui assurera le lead.
- Une séance de démarrage du projet sera organisée à la fin de la phase de démarrage et regroupera toutes les parties prenantes (y inclus ACIAR, le STAREC et le Secrétariat Technique). Cette séance pourra inclure (si faisable) la présentation des résultats de l'étude de base, en s'inspirant sur l'expérience du lancement de la Zone Prioritaire « ZP » permettant à la population mieux connaître le consortium et nos axes d'intervention.
- De manière générale, chaque partenaire du Consortium coordonnera la mise en œuvre de ses propres activités, de son rapportage et du suivi de ses indicateurs avec des visites de monitoring conjointes de manière régulière. Le projet sera géré à deux niveaux pour assurer une mise en œuvre inclusive, flexible et intégrée qui comprend :
 - Une équipe de personnel à temps plein pour les programmes, les finances et les opérations, dédié au projet qui assurera la supervision technique, l'implémentation des activités et la coordination
 - Un complément de personnel des bureaux apportera un soutien supplémentaire en matière de gestion, d'administration, de finance et d'opérations.

Selon l'expérience du Consortium Sud-Irumu et CISPE en tant que partenaire aligné, les recommandations de ces comités sont capitales pour accroître l'appropriation des parties prenantes et pour introduire la nécessaire flexibilité dans les approches du consortium. Cette même approche sera adoptée pour capitaliser les résultats et recommandations issus de la composante Dialogue Démocratique qui sera lancée simultanément dans la ZP. Les résultats de ces réunions seront partagés avec toutes les parties prenantes et reprises dans notre Stratégie de Communication pour les vulgariser amplement.

III/ La coordination du Consortium à l'externe

Le Consortium va établir des mécanismes clairs de coordination avec les autres acteurs externes impliqués dans la mise en œuvre du projet et ceux qui implémentent des projets de stabilisation ou de stabilisation qui sont complémentaire à celui du Consortium. Cette approche collaborative sera essentielle pour assurer la pertinence des activités proposées et minimiser le risque de duplication des activités. Les acteurs clés opérants déjà dans la zone (identifiés dans ce document) seront donc consultés et impliqués de manière régulière dans la planification, mise en œuvre et évaluation du projet. Une collaboration claire de coordination avec les autres acteurs et organisations sera établi à travers le groupe de travail *Stabilisation* qui sera créé dès le début du programme.

Coordination externe du Consortium	
Acteurs clés	Stratégie de coordination
Sections de la MONUSCO	Une collaboration étroite entre les sections DDR et Genre, Affaires Sociales, Affaires Civiles, Child Protection (UNICEF) et Justice de la MONUSCO sera développée. Nos actions vont renforcer les activités menées par la MONUSCO à travers ces 4 sections dans la zone. La MONUSCO pourra connecter le projet à d'autres acteurs locaux qui interviennent dans les domaines en vue d'augmenter



	<p>l'impact à travers nos actions communes ou pour combler les gaps existant dans la ZP.</p>
Autorités locales / provinciales / nationales	<p>L'appropriation de l'intervention par les entités étatiques aux différents niveaux est fondamentale afin de les permettre de pérenniser les acquis du projet après sa clôture. L'approche adoptée se base sur une mobilisation continue des acteurs pour construire/renforcer la vision, leur compétences et engagement pour être les leaders de leur propre processus de stabilisation. Il sera question dès le début du projet de signer des engagements avec les autorités compétentes au niveau local et provincial pour définir les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Ces engagements détermineront le niveau d'implication et l'apport de la partie nationale pour la réussite du projet ainsi que les conditionnalités pour la mise en œuvre de certaines activités.</p> <p>Missions à Kinshasa deux fois par an pour le plaidoyer</p>
Autres projets de stabilisation	<p>Réunions pendant la phase de démarrage et pendant l'implémentation du projet pour capitaliser les acquis de leur présence, pour éviter des duplications, assurer la complémentarité, développer des synergies d'action et s'assurer que les aspects de sensibilité aux conflits sont pris en compte.</p> <p>Un accent spécifique sera mis sur les projets alignés à ISSSS (présents ou potentiels) pour leur présenter la valeur ajoutée de ce partenariat et capitaliser sur l'expérience CISPE suivant ce processus en 2017.</p>

b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

La matrice des risques se trouve en annexe 1 à ce document.

c) Suivi et évaluation

I. Le cadre logique détaillé

Le cadre logique détaillé se trouve en annexe 2 à ce document.

II. Stratégie de suivi & évaluation du Consortium

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation et redevabilité. Ce cadre mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique. En coordination avec le secrétariat technique et la cellule S&E de l'Unité de la Stabilisation de la MONUSCO, le consortium définira les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux théories de changement et au niveau des effets et de l'impact de l'ISSSS.

Le plan de S&E prévoit :

- Une étude de base (par un consultant externe)
- Un atelier de travail au début du projet pour définir les rôles de chaque organisation dans la collecte des données, pour développer les outils de collecte de données et mettre en place un plan de travail
- Une revue annuelle : au cours d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes au projet
- Le suivi des activités et des produits en continu par les partenaires du Consortium (y compris des formations spécifiques par le secrétariat technique pendant la durée du projet)
- Un atelier de clôture du projet



- Le suivi des activités par des parties étatiques pertinentes
- Une évaluation finale (par un consultant externe)
- Un audit : budgétisé a approximativement 1% du budget total

Le tableau ci-dessous illustre les coûts relatifs aux différentes activités/interventions qui sont planifiées avec les fonds de S&E :

Frais de coordination et de S&E par catégorie de dépense	Montant
Program Manager (25%) pour le Consortium	64,800
M&E Officer pour le Consortium	34,800
MEAL Officer Trocaire (40%)	30,254
Charge de Suivi et Evaluation Caritas (50%)	6,750
Etude de base du projet	18,000
Atelier de lancement du projet	10,000
Revue annuelle	5,000
Visite terrain des bailleurs de fonds (1 fois)	1,500
Coûts de suivi pour les partenaires étatiques	4,000
Atelier de clôture du projet	10,000
Evaluation finale	15,000
TOTAL	200,104
Pourcentage du budget total	6.3%

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis à l'organisation lead par chaque partenaire selon le plan de rapportage suivant :

- Chaque partenaire du Consortium doit faire le suivi des indicateurs au niveau des activités et des produits
- L'agence lead (OIM) et la cellule de S&E du secrétariat technique (ST) doivent faire le suivi des indicateurs au niveau des produits et résultats pour mesurer l'état d'avancement du projet dans son ensemble
- La cellule de S&E du ST suivra le niveau d'impact des indicateurs ISSSS dans le cadre de l'ISSSS

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par chaque partenaire selon le plan de travail suivant :

Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs		
Rapport semestriel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination le 5 du mois suivant le semestriel
Rapport semestriel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST le 15 du mois suivant le semestriel
Rapport Annuel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard le 15 du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport annuel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST au plus tard la fin du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport Final par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard la fin du premier mois qui suit la fin clôture opérationnelle du projet.
Rapport Final conjoint (narratif et financier)	Agence lead / Coordonnateur du projet	A présenter au ST au plus tard la fin du deuxième mois qui suit la clôture



Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
		opérationnelle du projet.
Compte rendu des réunions et visites		
Compte rendus réunions	Agence lead / Coordonnateur du projet	1 semaine après la réunion
Rapport de visites au terrain Comité Technique de Suivi (CTS)	STAREC /Partenaires /Coordonnateur du projet	1 semaine après la visite
Compte rendus du Comité Techniques de Coordination (CTC)	STAREC /Agence lead / Coordonnateur du projet/	1 semaine après la réunion
Rapport évaluation final	Consultant ou cabinet d'expertise /Acteurs de Mise en œuvre	Selon le contrat signé

Le canevas de rapport (narratif et financier) semestriel, annuel et final sera celui proposé par le ST. L'agence lead sera en charge de s'assurer de la soumission des rapports des autres partenaires en temps voulu et que ceux-ci rendent compte des indicateurs conformément aux indicateurs décrits dans le document de projet. L'agence lead sera en charge de compiler l'ensemble des rapports en un seul rapport semestriel, annuel et final qui sera validé par le secrétariat technique avant soumission au bailleur.

Les outils et méthodes de collecte de données en lien avec les indicateurs seront mis en place par les partenaires de mise en œuvre et partagés avec le secrétariat technique.

Les agents de mise en œuvre assureront le suivi continu du projet et proposeront au secrétariat technique des missions conjointes semestrielles de monitoring et suivi pour assurer le bon déroulement du projet et la résolution des difficultés rencontrées.

d) Communication stratégique et visibilité de l'I4S/STAREC

I/ Visibilité de l'ISSS auprès des parties prenantes

Le Consortium assurera la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du projet financé par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation. Tous les rapports et produits développés par les partenaires du Consortium durant la durée du projet ainsi que les matériaux achetés feront mention de l'origine des fonds. Des produits de communication seront développés pour diffuser les résultats atteints par le projet au niveau local, provincial et national et seront adaptés aux attentes des différentes parties prenantes. L'objectif principal de la stratégie de communication sera d'augmenter la connaissance et la visibilité de l'ISSSS et des activités du Consortium auprès des parties prenantes (organisations de mises en œuvre, autorités (locales, provinciales, nationales), bénéficiaires au sein de communautés ciblées). Le programme s'engage à présenter une visibilité de consortium au détriment de la visibilité des différentes organisations intégrantes de l'équipe. Une visibilité (logotype, couleur corporative, etc.) sera produite par un graphiste local et les membres du consortium seront chargés d'utiliser les outils de visibilité élaborés de manière conjointe dans toute activité, publication, etc. La référence au partenariat STAREC/RDC ainsi que l'appui financier des Fonds de Cohérence seront également mentionnées.

Une stratégie de communication sera développée au début du projet par les partenaires du Consortium en collaboration étroite avec le Secrétariat Technique (ST) : des messages clés seront développés pour chaque groupe cible qui seront transmis pendant les séances de sensibilisation, des produits spécifiques seront développés au cours du projet (magazine, spots sur la radio, histoires de succès).

Parmi les outils de communication envisagés on compte développer les suivantes :



- **Réseaux sociaux** : une page Facebook sera gérée par le Consortium dont on publiera régulièrement des photos, activités, acquis, documents, appels à manifestation d'intérêt etc. pour l'ensemble du consortium pour engager avec les couches plus jeunes de la société.
- **Partenariat avec des journalistes locaux** : Ce partenariat sera extrêmement utile pour maximiser des synergies travers le « café de presse » organiser avec les médias locaux pour éviter des décompressions sur l'approche de nos activités
- **Partenariats avec des Radios communautaires** : l'appui et coordination sera aussi assurée avec les radios communautaires opérationnelles dans les collectivités d'intervention aussi que sur la Radio Communautaire de Walendu Bindi que sera redynamisée pour mieux vulgariser des informations véridiques sur notre consortium et éviter la manipulation. Aussi cela sera une plateforme pour accorder la parole à nos partenaires étatiques, d'implémentation et des bénéficiaires.
- **Communication sur la sensibilité au conflit** : Suite à la sélection des communautés cibles, boîtes à plaintes seront établis et contrôlés régulièrement par les différents partenaires de consortium. De plus, Trocaire effectuera des examens de sensibilité aux conflits et un suivi régulier au niveau communautaire en étroite coordination avec l'ACIAR, qui est responsable de la composante réconciliation de l'effort.
- **Journées de visibilité** : Le consortium participera activement dans les activités organisées par MONUSCO et le Gouvernement provincial dans les séances de Nations Unies tels que la Journée de la Presse ou la Journée de la Paix.
- **Journées de portes ouvertes** : des séances de portes ouvertes seront coordonnés avec certains partenaires étatiques visant à rapprocher la confiance des communautés aux administrateurs.
- **« Fonds flexibles pour le plaidoyer »** : faisant preuve de flexibilité, le consortium cherchera à appuyer d'autres initiatives de plaidoyer proposées par les bénéficiaires et les partenaires à fur et à mesure qu'on avance sur le programme.

En ce qui concerne les besoins de Personnel : le budget sera sur le lead pour assurer une distribution équitable et visant un impact au profit de l'ensemble du consortium. Un système de coaching de stagiaires sera ouvert afin de permettre à des jeunes professionnels de la zone de gagner des opportunités dans le domaine de la communication liée à la stabilisation.

II/ Adhésion des parties prenantes au programme et au processus de stabilisation

Parallèlement à l'objectif d'augmenter la connaissance et la visibilité de l'ISSSS et de l'intervention auprès des trois groupes cibles mentionnés dans le tableau ci-dessus, la stratégie de communication et les outils de communication devrait contribuer à un changement de comportement des bénéficiaires (y compris les contreparties étatiques à différents niveaux) dans les zones cibles du projet. Ce résultat ne sera atteint que si les bénéficiaires / communautés participent dans des réunions communautaires de redevabilité pour l'appropriation des résultats du projet et la participation conjointe à la stratégie de mise en œuvre. Enfin, les aspects de genre, de sensibilité aux conflits et de protection seront pris en compte dans toutes les phases de l'implémentation de la stratégie de communication : des moyens, outils et messages de communication adaptés aux hommes, femmes, aux filles et garçons seront développés. Des dialogues de sensibilisation conjointe autour de la paix et la cohésion sociale au niveau communautaire seront développés au sein des groupement et coopératives à base communautaire. L'appropriation du programme par les populations locales dans les zones d'intervention du programme ainsi que par les autorités (locales, provinciales et nationales) sera le but ultime de la stratégie de communication.

VI. Annexes

Annexe 1 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

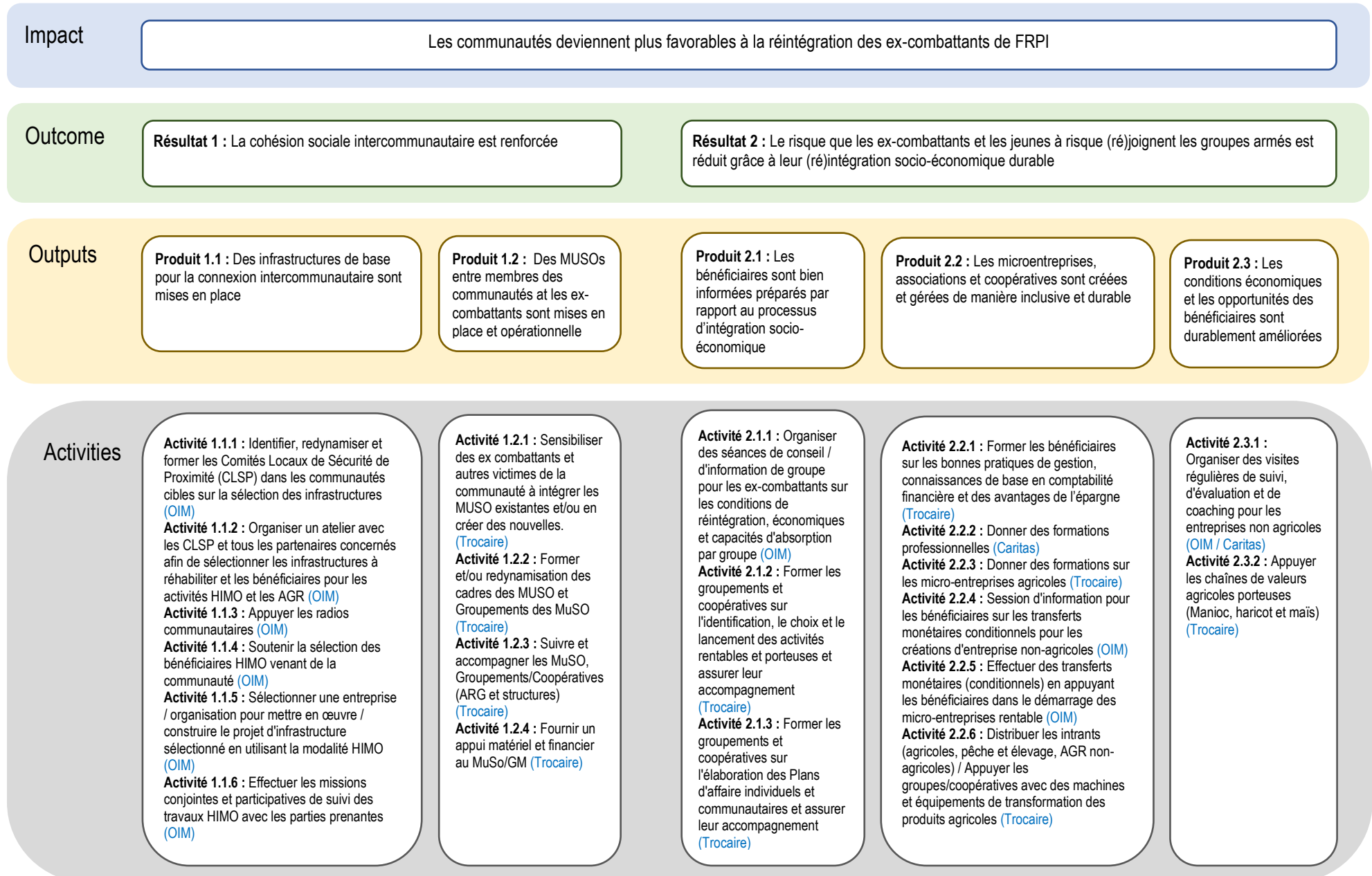
Annexe 2 : Cadre logique (*voir fichier Excel*)

Annexe 3 : Cadre logique ISSSS

Annexe 4 : Budget (*voir fichier Excel*)

Annexe 5 : Lettre explicative des couts du personnel

2.3. Theory of Change



ANNEX 4 : CADRE LOGIQUE

Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants FRPI

	Indicateur Type	Indicateur (ventilé par : sexe, origine ethnique, âge, vulnérabilité, lieu)	Target	Données de référence Source of Vérification	IP reporting to indicator
GOAL					
Objectif Spécifique Les communautés deviennent plus favorables à la réintégration des ex-combattants de FRPI	PROJET	% de la population ayant affirmé que le tissu social s'est renforcé	70%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% de la population qui se sentent plus en sécurité maintenant qu'il y a un an	70%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% de la population qui déclarent vivre en harmonie avec les 'ex-combattants réintégrés dans leurs communautés	70%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% de la population déclarant que le processus de réinsertion et de réintégration des ex combattants FRPI a été bénéfique pour la communauté	60%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% d'ex-combattants ayant le sentiment d'être accepté par la communauté	70%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% de la population ayant la perception que l'économie locale est renforcée	65%	Enquêtes de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	% de la population qui déclarent que les ressources sont réparties de manière plus équitable dans leur communauté.	60%	Enquêtes de base et enquête finale	Consortium
OUTCOME 1					
Résultat 1 La cohésion sociale intercommunautaire est renforcée	PROJET	% de la population déclarant que le processus de sélection HIMO a été participatif et inclusif	80%	Enquête de base et finale	OIM
	PROJET	% de la population déclarant que l'activité HIMO a profité à leur communauté	70%	Enquêtes de base et enquête finale	OIM
	PROJECT	% de la population qui se déclarent avoir personnellement bénéficié de la réhabilitation des infrastructures sélectionnées.	60%	Enquête de base et enquête finale	OIM
OUTPUTS					
Produit 1.1	STANDARD (4b.1)	# d'infrastructures de base réalisées (conçues, approuvées, mises en œuvre et terminées)	5	Rapport d'activités , enquête de base et enquête finale	OIM

Des infrastructures de base pour la connexion intercommunautaire sont mises en place	STANDARD (4b.2)	% des postes décisionnels occupés par des femmes	30%	Rapport d'activités, liste des participants	OIM
	ACTIVITIES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 1.1.1 : Identifier, redynamiser et former les Comités Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) dans les communautés cibles sur la sélection des infrastructures ▪ Activité 1.1.2 : Organiser un atelier avec les CLSP et tous les partenaires concernés (représentants de la communauté, structures de dialogue, STAREC, gouvernement, etc.) afin de sélectionner les infrastructures à réhabiliter et les bénéficiaires pour les activités HIMO et les AGR ▪ Activité 1.1.3 : Appuyer les radios communautaires pour la sensibilisation sur les HIMO et les critères de sélection des bénéficiaires, les avantages communautaires des activités HIMO, le processus DDR et la coexistence pacifique ▪ Activité 1.1.4 : Soutenir la sélection des bénéficiaires HIMO venant de la communauté ▪ Activité 1.1.5 : Sélectionner une entreprise / organisation pour mettre en œuvre / construire le projet d'infrastructure sélectionné en utilisant la modalité HIMO ▪ Activité 1.1.6 : Effectuer les missions conjointes et participatives de suivi des travaux HIMO avec les parties prenantes (autorités locales, société civile, le bureau genre, etc.) 				
Produit 1.2 Des MUSOs entre membres des communautés at les ex-combattants sont mises en place et opérationnelle	STANDARD (4a.4)	# de bénéficiaires qui ont augmenté d'au moins 20% leur épargne (ventilé par sexe)	200	Rapports d'activités ; base de données MUSO	Trocaire
	PROJET	# de MUSO identifiées, redynamisées et ou créées dans la zone du projet.	85 (63 existants)	Rapports d'activités Base de données MUSO Baseline-Endline	Trocaire
	ACTIVITIES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 1.2.1 : Sensibiliser des ex combattants et autres victimes de la communauté à intégrer les MUSO existantes et/ou en créer des nouvelles. ▪ Activité 1.2.2 : Former et/ou redynamisation des cadres des MUSO et Groupements des MuSO ▪ Activité 1.2.3 : Suivre et accompagner les MuSO, Groupements/Coopératives (ARG et structures) ▪ Activité 1.2.4 : Fournir un appui matériel et financier au MuSo/GM 				
OUTCOME 2					
Résultat 2 Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (ré)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (ré)intégration socio-économique durable	STANDARD	% d'ex-combattants retournés dans leurs communautés dans le cadre d'une activité de réintégration officielle	80%	Enquêtes de base et finale	Consortium
	STANDARD	% d'ex-combattants précédemment retournés dans leur communauté dans le cadre d'une activité de réintégration officielle qui ont quitté leur lieu de reintegration dans un délai d'un an	20%	Enquêtes de base et finale	Consortium
	STANDARD	% d'ex-combattants déclarant connaître le soutien à la réintégration disponible et les moyens d'y accéder	80%	Enquêtes de base et finale	OIM, Trocaire
	STANDARD	Variation en % de la perception des membres de la communauté vis-à-vis des anciens combattants	A déterminer	Enquêtes de base et finale	Consortium
OUTPUTS					
Produit 2.1 :	PROJET	# d'ex combattants ayant accès à l'information sur les conditions de réintégration économiques et de renforcement des capacités	900	Liste des participants	OIM

Les bénéficiaires sont bien informés préparés par rapport au processus d'intégration socio-économique	PROJET	# de bénéficiaires ayant de plans d'affaires élaborés (individuel, avec les regroupements ou coopératives)	1,500	Rapport de formation ; post évaluation	Trocaire
	PROJET	# de bénéficiaires ayant des informations pertinentes sur les filières socio - professionnelles	1,500	Rapport de formation ; post évaluation	Trocaire
	ACTIVITIES <ul style="list-style-type: none"> Activité 2.1.1 : Organiser des séances de conseil / d'information de groupe pour les ex-combattants sur les conditions de réintégration, économiques et capacités d'absorption par groupe (groupes sélectionnés en fonction de la région / du village / de la communauté de retour identifié(e) via le profilage) Activité 2.1.2 : Former les groupements et coopératives sur l'identification, le choix et le lancement des activités rentables et porteuses et assurer leur accompagnement Activité 2.1.3 : Faciliter le développement des plans d'affaires avec les regroupements/coopératives pour tous les bénéficiaires 				
Produit 2.2 Les microentreprises, associations et coopératives sont créées et gérées de manière inclusive et durable	PROJET	# de bénéficiaires qui reçoivent des conseils de suivi au cours des 2 premiers mois de démarrage de leurs micro-entreprises	600	Rapports d'activités ; Rapports d'évaluation	OIM, Caritas
	PROJET	# de bénéficiaires qui estiment que leur activité génératrice de revenus est autosuffisante et durable	70%	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	PROJET	# de réunions d'échange entre producteurs, acheteurs et transformateurs ex-combattants et autres bénéficiaires organisées	A déterminer	Rapports d'activités ; Rapports d'évaluation	Trocaire
	PROJET	# de contrats formels et informels générés entre les acteurs impliqués dans toute la chaîne de valeur	10	Rapports d'activités ; Rapports d'évaluation	Trocaire
	ACTIVITIES <ul style="list-style-type: none"> Activité 2.2.1 : Former les bénéficiaires sur les bonnes pratiques de gestion, connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne Activité 2.2.2 : Donner des formations professionnelles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques non agricoles. Activité 2.2.3 : Donner des formations sur les micro-entreprises agricoles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques agricoles. Activité 2.2.4 : Organiser une session d'information pour les bénéficiaires sur les transferts monétaires conditionnels pour les créations d'entreprise non-agricoles Activité 2.2.5 : Effectuer des transferts monétaires (conditionnels) en appuyant les bénéficiaires dans la mise en œuvre et le démarrage des petits métiers/micro entreprises rentable Activité 2.2.6 : Distribuer les intrants (agricoles, pêche et élevage, AGR non-agricoles) / Appuyer les groupes/coopératives avec des machines et équipements de transformation des produits agricoles 				
Produit 2.3 Les conditions économiques et les opportunités des bénéficiaires sont durablement améliorées	STANDARD (4a.1)	# des bénéficiaires qui ont une activité génératrice de revenus	1,400	Enquêtes de base et finale	Consortium
	STANDARD (4a.3)	# femmes et de membres de groupes marginalisés dans les formations de base qui facilitent les moyens de subsistance	A déterminer	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	STANDARD (4a.5)	% de bénéficiaires qui ont augmenté leur revenu de 50%	50%	Enquêtes de base et finale	Consortium
	STANDARD (4a.6)	% de bénéficiaires avec un apport calorique suffisant (indice PAM)	A déterminer	Enquête de base et enquête finale	Consortium

	STANDARD (4a.8)	% d'augmentation de l'indice de résilience	A déterminer	Enquête de base et enquête finale	Consortium
	ACTIVITIES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 2.3.1 : Organiser des visites régulières de suivi, d'évaluation et de coaching pour les entreprises non agricoles ▪ Activité 2.3.2 : Appuyer les chaînes de valeurs agricoles porteuses (Manioc, haricot et maïs) 				



N/Réf : ~~015~~/PROG/PSU/2020

Kinshasa, 12 Février 2020

A l'attention du Coordinateur provincial,
Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS)
Ituri, République démocratique du Congo (RDC)

**Concerne : AAP RRR Sud Irumu,
Note explicative des coûts du personnel**

Monsieur le Coordinateur provincial,

En tant que chef de file du consortium proposé (OIM, Trocaire Caritas), l'OIM souhaite officiellement demander une dérogation pour le maintien des coûts du personnel énumérés ci-dessous et qui s'élèvent à 20% du coût global. En effet, la nature du projet proposé exige un personnel supplémentaire pour assurer sa mise en œuvre effective. Parmi ces exigences, nous pouvons noter ce qui suit :

- Pour garantir la gestion efficace du consortium, un minimum absolu de chef de projet international au niveau P2 est requis. Ce personnel sera directement responsable de la coordination avec tous les partenaires internes et externes, les acteurs et parties prenantes tout en assurant la bonne exécution de toutes les activités prévues dans le cadre de cette intervention, ainsi que le suivi et l'évaluation du projet ; procéder, au besoin, à des ajustements programmatiques et maintenir une coordination avec le bailleur de fonds.
- En raison de la nature sensible du projet, l'OIM doit s'assurer que suffisamment de personnel dédié est présent pour mettre en œuvre et contrôler de manière adéquate toutes les activités impliquant un soutien direct aux ex-combattants. Il s'agit de minimiser le risque de réputation auquel l'OIM est confronté dans la mise en œuvre des projets de stabilisation, en particulier des projets DDR.
- En raison des difficultés rencontrées par CARITAS dans le suivi financier et les activités du projet PKA, l'OIM a prévu un budget pour un personnel supplémentaire à temps plein qui sera dédié à fournir un soutien direct aux partenaires dans les domaines de la gestion financière. Un autre membre du personnel assurera la supervision technique des formations professionnelles.
- Pour assurer la réintégration durable des ex-combattants, un accompagnement de suivi important est nécessaire notamment durant les premières semaines de création d'une micro-entreprise. Le modèle de services d'information, de conseil et d'orientation (*ICRS en Anglais*) de l'OIM repose sur le principe que chaque bénéficiaire soit bien informé et régulièrement informé, ce qui n'est possible

qu'avec des effectifs suffisants. La principale ressource requise pour ce soutien individuel à la réintégration est un niveau de personnel suffisant.

- Les interactions avec les communautés doivent être soigneusement gérées pour garantir une transparence et une responsabilité précises. Afin d'assurer un suivi suffisant des principes de redevabilité vis-à-vis des populations affectées (AAP), le personnel de terrain doit contrôler les mécanismes et suivre les plaintes potentielles en étroite coordination avec le chef de projet.
- Sur la base de l'expérience de l'OIM avec le projet « Ensemble pour Beni» (également financé par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation), les partenaires ne respectent souvent pas les délais et les exigences de rapport. Il en résulte la nécessité de consacrer beaucoup de temps et de ressources au processus d'examen pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de suivi, d'évaluation et de rapport de SSU. Par conséquent, le chargé de projet et ses assistants passent souvent plusieurs jours à examiner les documents, ce qui signifie qu'un personnel de soutien sur le terrain est nécessaire pour surveiller les activités opérationnelles.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabien SAMBUSSY

Chef de Mission



RÉSUMÉ DU PROJET

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

Titre du Projet : <i>Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la Force de résistance patriotique d'Ituri (FRPI)</i>	
Organisation lead : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	Membres du consortium : - Trocaire - Caritas
Durée totale du projet (mois): 18 mois Date de démarrage : 1 Avril 2020 Date de clôture : 30 Novembre 2021	Cout total du Projet : 3.200.000 US\$ Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 3.200.000 US\$

Afin d'appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix entre le gouvernement congolais et la Force de Résistance Patriotique d'Ituri (FRPI), signé le 28 février 2020 à Gety, dans la province de l'Ituri, le consortium dirigé par l'OIM en partenariat avec les ONGs Trocaire et Caritas vise à contribuer à la réinsertion socio-économique durable des ex-combattants. Soucieux de promouvoir la cohésion sociale et économique dans les zones impactées par le conflit, il adoptera une approche qui profitera aux communautés locales et encouragera la relance économique.

Conscient des délais et des multiples négociations ayant abouti à la signature de l'accord de paix, le premier trimestre du projet sera consacré à une série d'activités préparatoires afin d'assurer la bonne coordination, planification et communication avec l'ensemble des parties prenantes. Un questionnaire de profilage sera développé et permettra de collecter auprès des ex-combattants et de leurs dépendants, les informations nécessaires pour leur offrir une réintégration qui corresponde à leur besoin et compétences et soit bénéfique aux communautés. Une enquête d'évaluation au niveau des villages/communautés d'accueils sera mise en œuvre et permettra l'identification précise des besoins et obstacles que rencontrent les communautés d'accueil en matière de relance économique. Une étude de marché et une analyse des causes du conflits seront également produites pour guider et évaluer la mise en œuvre du projet. Finalement, sur la base de ce travail préliminaire, afin de sélectionner les zones prioritaires d'interventions, et d'accompagner la mise en œuvre du projet, un comité de pilotage composé des autorités gouvernementales, des représentants des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité (CSLP), de la société civile ainsi que la MONUSCO sera créé. Ce comité aura en outre le rôle de sélectionner les zones prioritaires du projet ainsi que d'établir les critères de sélection des bénéficiaires au sein des communautés.

Le projet comporte 2 résultats principaux qui sont :

1. La cohésion sociale intercommunautaire est renforcée
2. Le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (ré)joignent les groupes armés est réduit grâce à leur (ré)intégration socio-économique durable

Le premier résultat du projet, le **renforcement de la cohésion sociale intercommunautaire** dans les zones de réintégration, vise à fournir un soutien à la réinsertion des ex-combattants et à la facilitation de l'accueil par les communautés hôtes à travers des réparations d'infrastructures communautaires effectuées conjointement par les communautés et les ex-combattants. Cet objectif sera atteint grâce à :

- La **réhabilitation des infrastructures communautaires sert de réparations symboliques** aux destructions causées par le conflit et uniront les ex-combattants et les membres de la communauté au service d'une cause commune. Les infrastructures seront sélectionnées par les CLSP précédemment mis en place dans le cadre du projet du fonds de cohérence *Pamoja Kwa Amani*, afin d'assurer un processus inclusif et participatif pour les communautés cibles. Les communautés bénéficiant des infrastructures seront considérées comme des bénéficiaires indirects de ce résultat
- La **création d'emplois temporaires** pour les anciens combattants et les bénéficiaires sélectionnés au sein des communautés de retour grâce, à des travaux à haute intensité de main d'œuvre visant la restauration infrastructures communautaires. Au total, 1 500 personnes seront sélectionnées comme bénéficiaires directs des activités haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), réunissant à la fois des ex-combattants et des membres des communautés.
- Un **soutien continu aux Mutuelles de Solidarité (MuSo)** existantes et nouvellement créées par le projet afin les protéger les revenus générés par le projet.

Le deuxième résultat du projet est **de réduire le risque que les ex-combattants et les jeunes à risque (ré)joignent les groupes armés grâce à leur (ré)intégration socio-économique durable**. Pour atteindre ce résultat, une assistance socio-économique sera fournie à 1 500 bénéficiaires directs composées des ex-combattants et des membres de la communauté. Il est estimé qu'environ de 4 5000 bénéficiaires indirects principalement composés des ménages seront assistés. Cette approche de double ciblage (ex-combattants et membres des communautés) répondra à la perception et l'idée reçue selon laquelle les auteurs de violences reçoivent plus de soutien que les victimes. Les composantes de ce résultat comprennent :

- Sur la base des informations du profilage et de l'enquête d'évaluation des villages, **les bénéficiaires seront dûment informés sur les conditions de leur réintégration** ainsi que sur la situation dans les sites de réintégration.
- Séances d'orientation et de conseil de groupe sur la base d'études de marché et une formation sur **l'élaboration des plans d'affaire** simplifiés pour l'identification d'activités socio-économiques rentables et porteuses (agricoles et non agricoles)
- Sessions pour **renforcer leurs capacités sur les bonnes pratiques de gestion**, de connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne pour les aider à bien gérer les micro-entreprises créées.
- Des **formations professionnelles** agricoles et non agricoles ainsi que des **kits de démarrage** des petits métiers ou des intrants agricoles
- **Suivi et conseil** pour assurer la pérennité des micro-entreprises créées ainsi que le **soutien aux chaînes de valeur** (manioc, haricot et maïs) pour renforcer durablement l'économie locale

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation et redevabilité. Ce cadre mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique du document de projet. En coordination avec le secrétariat technique et la cellule S&E de l'Unité de la Stabilisation de la MONUSCO, le consortium contribuera au travers du partage de données quantitatives et qualitatives à l'analyse d'impact de l'ISSSS.